



LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 298

MONTREAL, LE VENDREDI 24 DECEMBRE 1993

3 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LIVRES

Chrystine Brouillet: la patience de la tisserande
PAGE C 10



L'ÉCONOMIE

Bell s'entend avec ses techniciens
PAGE B 5



LES ARTS

Noël Blues, un conte d'Odile Tremblay
PAGE C 1



LE MONDE

Clinton de marbre face à Castro
PAGE A 6

PERSPECTIVES

Le choc du réel

Jean Dion

C'est sûrement un hasard mais, par les temps qui courent, peu importe l'endroit où je me trouve, quelle que soit la station de radio — ou même de télé — que je syn- tonise, la même pièce retentit inlassable- ment. Non, ce n'est pas *Minuit, chrétiens* par les disciples de Massenet ni *Jingle Bells* version rock-funk. Ça s'intitule plutôt *I'll always be there* et c'est chanté par Roch Voisine, un Canadien qui, côté cordes vocales, n'a vraiment rien à craindre de l'ascension de Preston Manning.

En soi, la *toune* n'a rien de très spécial. Une belle ballade pour faire chavirer l'âme des jeunes filles comme il s'en fait des dizaines. Mais pour quelques journalistes d'Ottawa — reconnus pour la dureté de leur carapace et la sécheresse de leur cœur — la chanson rappelle un souvenir bien particulier.

C'était il y a un an. Lors d'un dîner bénéfice du Parti conservateur à beaucoup de dollars le couvert, Brian Mulroney avait annoncé un quelconque programme de relance en plusieurs points qui devait servir de fer de lance au maintien au pouvoir de sa formation pour un troisième mandat.

Du discours, on a tout oublié. Mais le vidéoclip promotionnel qui l'avait précédé était un morceau d'anthologie. On y voyait, pendant de longues minutes, Brian et Mila et les enfants se promenant d'un océan à l'autre, serrant des mains, saluant les foules en délire et vivant au coin du feu leur vie privée de famille de premier ministre.

La trame sonore, vous l'aurez deviné, était *I'll always be there*. «Des plans pour que les gens votent libéral», avait relevé un collègue particulièrement versé dans le sarcasme, mettant en relief le fait que l'homme était alors tenu pour responsable de tous les maux du Canada, du taux de chômage élevé au gaspillage bureaucratique en passant par les files d'attente à l'épicerie et la voiture qui ne démarre pas le matin.

Des plans que, évidemment, les Canadiens mirent en œuvre dix mois plus tard.

Pourquoi cette entrée en matière tortueuse? Simplement pour rappeler qu'on vous aurait passé la camisole de force si vous aviez annoncé, il y a un an, a) que Jean Charest serait aujourd'hui chef du PC et deuxième successeur de Mulroney, b) que Lucien Bouchard deviendrait chef de l'opposition officielle de Sa Majesté avec Preston Manning sur les talons, et c) que Jean-Chrétien-le-trudeauiste parviendrait à mettre les premiers ministres provinciaux dans sa petite poche et à les faire ressortir d'une conférence économique au sommet comme d'un party des Fêtes.

(Tentez le coup cette année: prédisez par exemple que, à temps pour Noël 1994, Jean Allaire et le Parti Égalité détiendront la balance du pouvoir à Québec, que les libéraux n'y auront que deux députés — Gerald Tremblay, le chef intérimaire, et Robert Libman — et que Jacques Parizeau, premier ministre, aura signé de multiples ententes de coopération avec Ottawa. On vous conseillera de prendre bien soin d'appeler Nez Rouge avant de quitter les lieux.)

Bref, le nez collé sur la vitrine, on a tendance à oublier le déroulement des événements sur une longue période. La dernière année, parlez-en à Kim Campbell, aura démontré que l'individu est bien peu de chose en politique. Personnellement, il me suffit de cet *I'll always be there* qui me poursuit pour évaluer promesses, prédictions et, en rétrospective, savantes analyses qui laissent entendre qu'il fallait s'y attendre.

En fait, on n'a même pas besoin d'une longue période pour mesurer le temps qui passe. Dimanche marquera la fin du deuxième mois depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, et le bilan est déjà équivoque en regard de ce qui avait été annoncé.

Certes, on avait promis d'annuler le contrat d'achat des hélicoptères, et on l'a fait. On avait promis d'annuler le contrat de privatisation de l'aéroport Pearson, et on l'a fait. On avait promis de mettre sur pied un programme de rénovation des infrastructures, et on le fera.

En revanche, on avait aussi promis de ne pas proclamer l'Accord de libre-échange nord-américain à moins d'obtenir des modifications substantielles, et on ne les a pas tout à fait eues. On avait promis de tout mettre en œuvre pour préserver l'article XI du GATT, et on l'a fait mais sans succès. On avait charcuté John Crow pour ses politiques, et on a nommé son second à la tête de la Banque du Canada. On avait promis de garder intacts les programmes sociaux, mais tout laisse croire qu'on n'y arrivera pas. On avait promis qu'on n'invoquerait pas l'ampleur des problèmes financiers pour rajuster son tir, mais enfin, bon, voyez-vous, avec un déficit de 46 milliards\$...

Ce ne sont pas nécessairement là des échecs. Si j'ai bonne mémoire de mes cours universitaires, on appellerait plutôt cela «le choc du réel».

Le même choc du réel qui a probablement frappé le Reform Party lorsqu'il a constaté qu'on ne réglait pas la crise des finances publiques en se privant de tapis, surtout quand on a besoin d'un bureau plus grand et d'un plein salaire de chef de parti pour «rester compétitif».

Le même choc du réel qui a probablement frappé Brian Mulroney lorsque, en janvier, il a vu des chiffres qui contredisaient de plein fouet la chanson de Roch Voisine. Comme quoi il ne faut jamais dire toujours.

INDEX

Les Actualités...A2
Agenda culturel...C6
Annonces classées...B6
Les Arts...C1
Avis publics...B9
Économie...B5
Éditorial...A8

Idées...A9
Le Monde...A5
Montréal...A3
Mots croisés...B9
Plaisirs...B1
Politique...A4
Les Sports...B10



Météo
Faible neige
Max: -8
Détails en B 9

Mariage CEQ-FTQ

Les centrales ont décidé de partager leurs ressources techniques et financières

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

La CEQ et la FTQ travaillent depuis plusieurs semaines à la mise sur pied d'un secrétariat permanent, destiné à aiguiller leurs stratégies syndicales et à mettre en commun leurs ressources techniques et financières. Cette sorte de souveraineté-association n'a qu'un but: freiner la perte d'influence des centrales syndicales au Québec.

Ce secrétariat permettra de réaliser des recherches

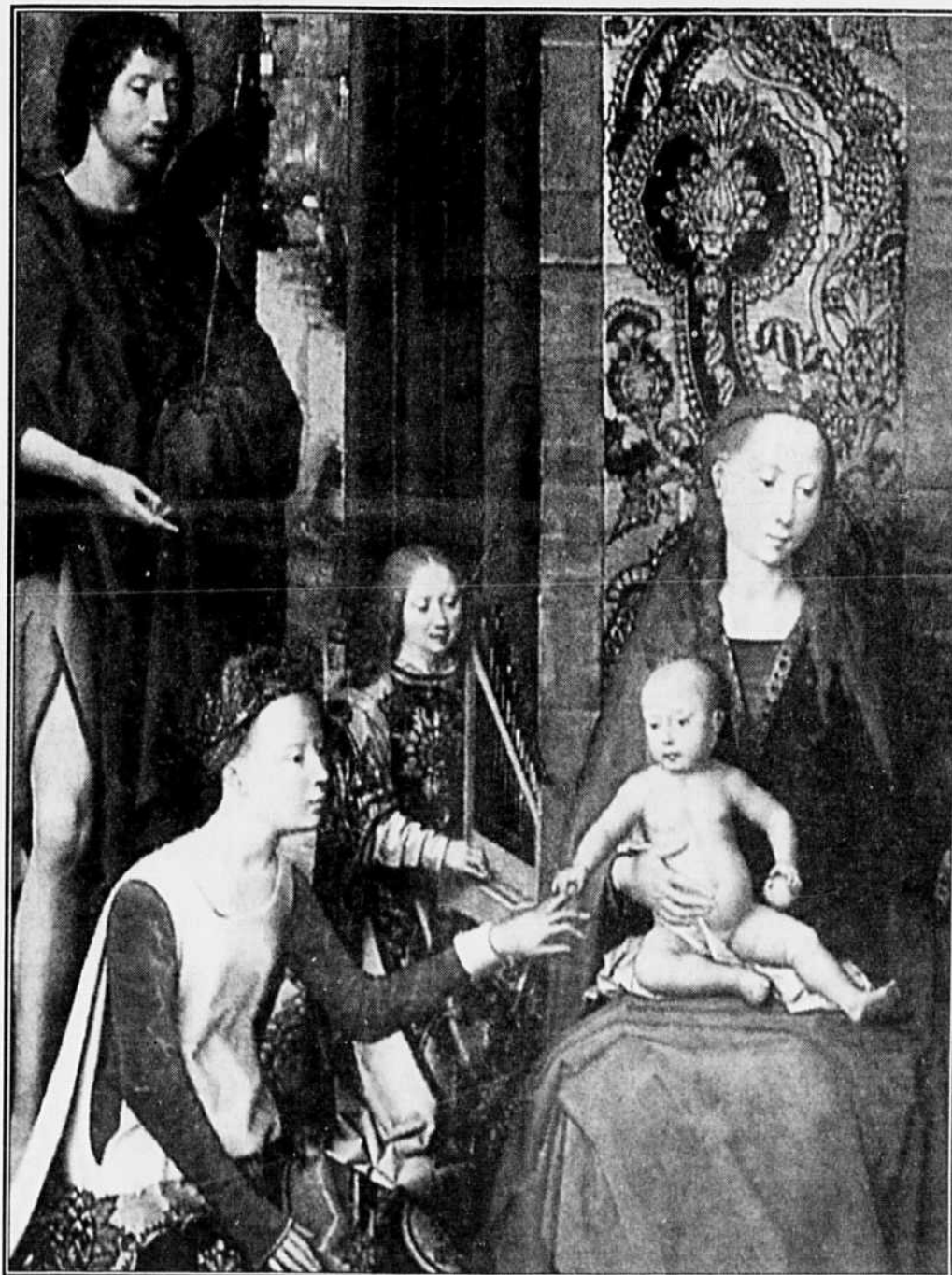
communes et de mieux coordonner les actions et prises de position des deux centrales. Les économistes des deux organisations travailleront désormais en collaboration, alors que leurs dirigeants mettront au point des interventions plus «radicales» dans certains dossiers-clés, notamment la fiscalité.

«Le mouvement syndical n'allait nulle part, il fallait réagir, explique Lorraine Page, présidente de la CEQ. Nous avons beau nous rassembler, faire des fronts communs, crier haut et fort nos positions dans certains dos- siers, Québec n'en fait toujours qu'à sa tête.»

«Aussi bien à la CEQ qu'à la FTQ, nous constatons que peu importe ce qu'on dit, personne n'écoute. On participe à des commissions parlementaires, mais on ignore nos recommandations. On propose des alternatives, mais on les écarte du revers de la main. Québec parle de concertation, mais nous écrase à coups de lois spéciales. «On parle dans le vide. On n'a plus d'influence. Depuis trop longtemps. Et pourtant, nous représentons des cen- taines de milliers de Québécois. Tout cela doit changer,

VOIR PAGE A 10: MARIAGE

Les mythes sur le Messie



DÉTAIL DE LA VIERGE À L'ENFANT SUR LE TRÔNE, ENTOURÉE DE SAINTS, DE MEMLING

(1)

Le petit Jésus

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Ce premier article d'une série de trois fait le point sur la recherche entourant la naissance et l'enfance de Jésus.

On le sait maintenant de façon à peu près certaine: Jésus est né avant Jésus-Christ.

C'est-à-dire que si l'existence même du personnage historique n'est plus contestée que par quelques hurluberlus, il est aussi de plus en plus évident que sa naissance date de quelques années avant l'ère inaugurée par cet événement capital. Selon les plus récentes évaluations, on s'apprête- rait donc demain à fêter le Noël de l'an 1997 voire de l'an 1998 ou 1999 après la mise au monde du petit Jésus. L'an 2000 ap. J.C. pourrait bien commencer la semaine prochaine. À vrai dire, la date précise de cet enfantement demeure inconnue: on sait simplement qu'elle ne correspond pas aux dates officiellement admises depuis des siècles et des siècles. Ce qui n'est pas exceptionnel, les dates de naissance de nombreux grands hommes de l'Antiquité demeurant tout autant approximatives.

Pour comprendre ces imprécisions il faut se rappeler que les Anciens, dont les premiers chrétiens et les évangélistes eux-mêmes, se sentaient moins concernés par les coordon- nées temporelles des personnages importants

que par l'essentiel des messages par eux li- vrés. Dans le cas précis de Jésus, il faut aussi remonter au VI^e siècle de notre temps, jusqu'à un certain Denis le Petit, moine de son état, qui a fixé l'habitude de compter les années à partir de la naissance du Christ.

Avant lui, dans l'Antiquité, on utilisait le plus souvent la date de la fondation de Rome pour se situer dans le temps. Selon cette méthode, pour Denis, l'an 1 de l'ère chrétienne correspondait à l'année 754.

Mais Denis s'est trompé dans ses calculs. Les savants ont donc repris la démarche en plaçant la naissance de Jésus en relation avec au moins deux événements historique- ment documentés, jusque dans la Bible: la mort du roi Hérode le Grand et le recense- ment commandé par le gouverneur romain Quirinius.

D'après les évangiles de Luc et de Matthieu, Jésus est né sous le règne d'Hérode. Le chro- niqueur Josèphe mentionne quant à lui qu'une éclipse s'est produite quelque temps avant que le roi ne meure. Partant de là et de quelques autres détails, on a calculé qu'il était sûrement décédé entre le 12 mars et le 11 avril de l'an



La Cour d'appel donne raison au Barreau

Les exercices sont corrigés selon des grilles similaires à celles utilisées lors de la correction des examens du secteur, dit le tribunal

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Rebondissement dans la lutte menée par un étudiant contre le Barreau du Québec: la Cour d'appel vient de rejeter le jugement de la Cour supérieure qui avait condamné le Barreau pour ses normes et ses méthodes de correction «arbitraires».

Dans une décision rendue hier, trois juges de la Cour d'appel, les honorables Bisson, Rousseau-Houle et Delisle, rejettent le jugement de première instance prononcé par le juge Pierre Viau dans la cause de l'étudiant Paul Boyer.

Dans cette affaire, qui met en cause des membres du Barreau les uns contre les autres, la Cour d'appel a procédé très rondement, puisque le jugement de première instance avait été prononcé le 8 novembre dernier, et porté en appel la semaine suivante.

Dans le premier jugement, le juge Pierre Viau avait accueilli la requête d'un étudiant du Centre de formation du Barreau à Ottawa, Paul Boyer, qui contestait les notes attribuées lors d'un examen passé en janvier 1993.

L'étudiant n'avait pas obtenu la note de passage de 60%

VOIR PAGE A 10: BARREAU

Affaire Barnabé

Québec cache le rapport à Saint-Germain

Le frère de la victime blâme le travail de ses collègues policiers

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le ministère de la Justice ne veut pas que le directeur Ldu Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Alain Saint-Germain, ait accès au rapport d'enquête de la Sûreté du Québec sur «l'affaire Barnabé» avant d'avoir l'assurance que le rapport soit complet.

Pendant que M. Saint-Germain attendait, hier, des détails qui ne sont jamais venus, l'un des frères de Richard Barnabé, qui est lui-même policier, blâmait sévèrement ses collègues pour le travail qu'ils ont effectué au moment de l'arrestation du chauffeur de taxi qui repose toujours dans un coma profond à l'hôpital.

Raymond Barnabé travaille au SPCUM. Dans une entrevue accordée à un journaliste de Radio-Canada il déclare: «Pour que mon frère soit amoiché comme ça, même s'il a résisté à son arrestation... tu sais un gars ne peut pas mourir... on prend l'exemple de Rodney King... ils l'ont battu aux jambes tout ça. Ils l'ont tabassé mettez- en, vous avez vu ce que cela a fait à Los Angeles. Lui (mon frère) il est cliniquement mort.»

Les informations qui ont filtré sur le rapport de la SQ indiquent qu'il sera difficile, cette fois, de passer l'épon- ge. C'est un policier, seul, qui aurait commencé à passer

VOIR PAGE A 10: RAPPORT

De retour mardi

En raison du congé de Noël, LE DEVOIR ne sera pas publié demain et lundi. Nous serons de retour mardi.

VOIR PAGE A 10: JÉSUS

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

HÔPITAUX: 3500 LITS FERMÉS PENDANT LES FÊTES

Les hôpitaux de tout le Québec ralentiront leurs activités de 10% de plus que l'année dernière durant le temps des Fêtes. Depuis le 7 décembre et jusqu'au 15 janvier prochain, les établissements fermeront progressivement 3500 lits, dont la moitié dans la seule région de Montréal. Selon les chiffres fournis par l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), pour 36% de ces centres hospitaliers, ces fermetures sont effectuées pour équilibrer leur budget. À l'AHQ, on évalue à 6 millions les économies que tentent de réaliser les hôpitaux.

D'AUTRES PANIERS DE NOËL

L'organisme Jeunesse au Soleil-Sun Youth sera exceptionnellement ouvert le dimanche 26 décembre pour distribuer un panier de Noël à toute personne qui n'en aura pas reçu. Une vérification sera faite sur place afin d'assurer une distribution équitable. Les personnes concernées doivent se présenter aux locaux de l'organisme entre 9h00 et 16h00 avec deux pièces d'identité, par exemple une preuve de revenu, d'assurance-chômage, de sécurité du revenu, un talon de chèque de paie, de pension, etc.

Quatre ans de négociations entre la CSN et le Conseil du trésor

Réajustement salarial moyen de 7,8% pour 5200 professionnelles du gouvernement québécoisSYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Les sociologues à l'emploi du gouvernement du Québec viennent d'obtenir une augmentation de salaire de 12,9%, portant leur revenu annuel à 57 527\$, soit 6591\$ de plus qu'actuellement.

En vertu d'une entente de principe conclue avec le Conseil du trésor, la CSN a également réussi à négocier pour les bibliothécaires, les thérapeutes en créativité et les conseillères en adaptation du travail, des hausses de plus de 10% fixant leur rémunération à 54 932\$.

Pour les ergothérapeutes, les travailleuses sociales, et une trentaine d'autres catégories d'emploi dans le réseau de la santé et des services sociaux, les augmentations atteignent 7,85% pour un salaire annuel de 55 000\$.

Cet accord de principe entre la CSN et Québec touche 45 catégories d'emploi et 5160 personnes, en très grande majorité des femmes. Elles obtiennent, en moyenne, une augmentation de 7,8%, rétroactive à janvier 90.

Voilà le résultat de quatre ans de discussions entre la CSN et le Conseil du trésor, sur les réajustements salariaux du personnel professionnel.

Fin 89, les parties avaient convenu — lors des négociations du secteur public — que 45 titres d'emploi du personnel professionnel du réseau de la santé nécessitaient, pour des principes d'équité, certains ajustements salariaux. Des discussions suivirent.

Alors que la Commission des droits de la personne est à examiner des dizaines de plaintes de discrimination salariale basée sur le sexe, la CSN crie victoire car,

jusqu'à tout récemment, Québec refusait de procéder à un réajustement salarial de certains professionnels de la santé, si ces plaintes, justement, n'étaient pas retirées. Le réajustement aura lieu et les plaintes sont toujours devant la Commission!

En plus d'obtenir un redressement salarial important, le personnel professionnel pourra désormais bénéficier de la reconnaissance de la scolarité, autre article de l'entente intervenue et qui fait en sorte qu'une année de scolarité équivalra dorénavant à une année d'expérience. De même, les études de maîtrise seront reconnues dans le calcul de l'expérience.

En dépit de tout cela, le problème de la discrimination salariale faite aux femmes demeure entière, selon la CSN.

«La mésentente demeure en effet sur le rangement des titres d'emploi et les échelles de traitement de référence, explique la vice-présidente de la CSN, Mme Claudette Charbonneau.

«Nous avons obtenu des correctifs salariaux pour le personnel professionnel, sans être contraints de reconnaître la méthode d'évaluation du gouvernement et la validité de ses résultats. Pour nous, il n'a jamais été question de revoir le rangement de l'ensemble des titres d'emploi les uns par rapport aux autres, mais de parvenir à une réelle reconnaissance de la valeur du travail des femmes.»

La CSN a déposé 73 plaintes devant la Commission des droits de la personne, lesquelles rejoignent un bassin de 100 000 travailleuses dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que divers organismes gouvernementaux.



La Joconde est exposée au Musée du Louvres. Mais l'explication de l'énigme est au Musée de Québec jusqu'au 23 janvier prochain.

Au Musée de Québec

Le sourire de Mona Lisa selon Suzanne GirouxSERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — On a fait grand bruit, en octobre dernier, de la «découverte», par une québécoise, d'une explication plausible à l'énigme du sourire de «La Joconde» de Léonard De Vinci. Suzanne Giroux, une artiste vidéaste de Saint-Georges de Beauce, présentait à la 20e Foire internationale d'art contemporain de Paris, qui se déroulait au Grand Palais, son exposition «L'énigme du sourire de Mona Lisa» (Mona Lisa's SMILE enigma). Le Musée du Québec réalise un bon coup (et fait preuve de souplesse) en présentant en exclusivité nord-américaine cette exposition surprise.

Suzanne Giroux est de retour au Québec, où elle est peu connue, après avoir exposé, depuis 1986, un peu partout en Europe. Depuis 1990, elle travaille sur «La Joconde», la célèbre toile de Vinci, peinte de 1503 à 1506. Elle isole des portions de l'oeuvre qu'elle découpe et recadre. Il y a un an, en entrant dans son studio, elle voit sur sa table de travail un dos d'homme. Comme elle ignore d'où il provient, elle le manipule, le tourne et le retourne, pour découvrir enfin que c'est le fameux sourire de Mona Lisa. Avant de rendre publique sa découverte, Suzanne Giroux effectue un important travail de recherche dans les *Carnets de travail* et le *Traité de la peinture* de Vinci. Elle apprend notamment que Léonard, gaucher, écrit à l'envers et en caractères inversés. Il faut un miroir pour le lire. Il insiste d'ailleurs dans ses carnets sur le rôle des miroirs:

L'oeuvre est plus belle dans un miroir, c'est la seule façon de la juger.

L'installation qu'elle réalise est troublante. C'est une boîte de verre, conçue selon les carnets de Vinci, qui permet un regard nouveau sur l'oeuvre du grand peintre. Travaillant avec des détails photographiques, et en opérant des réflexions (au sens optique du mot), elle reprend le détail de la bouche et l'agrandit dans les mêmes proportions (renversées) et aux dimensions exactes de l'oeuvre.

Elle nous fait ainsi découvrir que le pivotement de 90 degrés de ce détail de la bouche, que ce soit vers la gauche ou vers la droite, révèle un dos, dans deux positions différentes, ou deux dos. Deux miroirs viennent quadrupler ce dos, vérification fidèle de la règle des quatre démonstrations prescrite par Léonard.

On a donc droit à une oeuvre d'art qui en explique une autre. Car Suzanne Giroux, qui complète des études de doctorat en arts visuels à la Sorbonne, n'est pas une historienne mais une artiste. Consciente de travailler sur le tableau le plus médiatisé de tous les temps, elle est surprise de l'impact médiatique de son «hypothèse», bien qu'il fasse partie du concept de travail.

Une bache de coton de 7 mètres sur 9, spectaculaire en elle-même, reproduisant le sourire (qui pend sur trois étages du puits d'escalier), complète l'exposition. Assurément l'activité culturelle à voir en cette fin d'année. Jusqu'au 23 janvier 1994, dans le Grand Hall du Musée du Québec. L'entrée est gratuite à cette exposition.

NOUVELLE SIGNALISATION**IL Y A DU DÈNEIGEMENT DANS L'AIR!**

Vous ressortez vos pelles... et la Ville ressort sa signalisation orange en vue de l'enlèvement de la neige. Cette année, vous constaterez du nouveau dans les rues de Montréal. Au centre-ville, notamment, les panneaux ne seront plus installés sur les bancs de neige mais sur les poteaux qui bordent les rues. Désormais, après une chute de neige, il faudra aussi regarder en l'air au moment de garer sa voiture...

Chaque année, la Ville élimine plus de 7 millions de mètres cubes de neige. Jusqu'à 3 000 personnes y travaillent dans l'ensemble des arrondissements.

Votre ville, c'est aussi... une signalisation plus claire!



Ville de Montréal

New England Journal of Medicine

75% des femmes médecins de l'Ontario disent avoir été harcelées sexuellement par des patients

Toronto (PC) — Le prestige qui s'attache à la profession médicale ne protège aucunement les femmes médecins d'être sexuellement harcelées par leurs patients.

Une étude sans précédent dont les résultats sont publiés dans la dernière livraison du *New England Journal of Medicine*, a permis de démontrer que plus de 75% des femmes médecins de l'Ontario affirment avoir été sexuellement harcelées par au moins un patient au cours de sa carrière.

Quelque 59% des incidents signalés concernaient des remarques à caractère sexuel, 53% ont rapporté des regards suggestifs, 31% l'exposition suggestive d'organes génitaux et 19% de ces praticiennes ont avoué avoir subi des touches, des frottements ou des gestes déplacés.

Dans 92% des cas, les responsables de ces actes étaient des hommes, précise l'étude.

«La vulnérabilité des femmes ne disparaît pas derrière un diplôme de médecin», explique le Dr Susan Phillips, une spécialiste de la médecine générale de Kingston, en Ontario, qui a dirigé l'enquête en collaboration avec la psychologue Margaret Schneider, de l'Institut des études en éducation de l'Ontario.

«Malgré les pouvoirs inhérents à la profession de médecin, les femmes qui pratiquent cet art sont, aux yeux des hommes, des femmes avant tout, si bien que celles-ci deviennent vulnérables. Les hommes ont le sentiment de pouvoir les asservir.»

Le Dr Phillips, qui enseigne la médecine familiale à l'université Queen's et qui pratique depuis 13 ans, admet avoir amorcé cette enquête après avoir été informée à maintes reprises par ses collègues des problèmes qu'elles rencon-

traient auprès de leurs patients.

En tout, 422 femmes médecins sur 599 ont répondu à son questionnaire. Selon la classification établie par les Drs Phillips et Schneider, le harcèlement va du «regard appuyé» (221 cas) au viol ou à la tentative de viol (moins de un cas) en passant par les remarques à caractère sexuel (245 cas), ou les cadeaux inappropriés (91).

Malgré l'étendue du problème, toutefois, seule une minorité des femmes médecins interrogées ont jugé que le harcèlement sexuel des patients à leur endroit représente un problème grave. Beaucoup d'entre elles ont signalé que la consommation d'alcool et de drogue par certains patients, ou encore les déficiences mentales de certains autres, ont contribué au harcèlement dont elles furent victimes.

Malgré tout, l'étude a démontré que le harcèlement sexuel à l'endroit des femmes médecins est «étendu et inquiétant».

Parmi les incidents fréquents signalés, on cite les demandes répétées de patients désirant subir un examen des organes génitaux, examens qui s'avèrent invariablement négatifs. Il y a également les patients qui arborent ostensiblement une érection durant l'examen physique.

«Parfois, l'érection chez le patient laisse présumer une intention ambiguë qui sème le trouble autant chez le patient que chez le médecin», explique le Dr Phillips. Il n'y a toutefois rien d'ambigu chez un patient qui enlève brusquement sa jaquette pour montrer son érection, puis qui s'assoit en avançant le bas-ventre pour exhiber ostensiblement celle-ci.

LE DEVOIR

MONTREAL



Ouvert ou fermé?

LE DEVOIR

Les bureaux de la Ville de Montréal, dont les bureaux Accés Montréal, seront fermés à compter de midi le vendredi 24 décembre et rouvriront le mercredi 29 décembre à 8h30. Ils seront fermés à compter de midi le vendredi 31 décembre et rouvriront à 8h30 le mercredi 5 janvier 1994.

Il y aura collecte des ordures ménagères et collecte sélective des matières recyclables.

L'horaire des marchés publics sera le suivant: ouverts jusqu'à 17h le 24 décembre; fermés les 25 et 26 décembre; ouverts selon l'horaire habituel du 27 au 30 décembre 1993; fermeture à 17h le 31 décembre 1993; fermés les 1er et 2 janvier 1994; reprise de l'horaire normal à compter du 3 janvier.

Le Biodôme sera ouvert tous les jours de la période des Fêtes de 9h à 18h.

Concernant les spectacles du Planétarium de Montréal, on peut téléphoner au 872-4530.

Le Jardin botanique et l'Insectarium seront ouverts au public de 9h à 18h tous les jours pendant la période des Fêtes.

Les activités du Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire suivront l'horaire suivant:

La bibliothèque centrale sera ouverte de 10h à 12h les vendredis 24 et 31 décembre. Elles sera fermées les 25, 26, 27 et 28 décembre 1993 de même que les 1er, 2, 3 et 4 janvier 1994.

Les bibliothèques de quartier seront quant à elles fermées les 25, 26, 27 et 28 décembre de même que les 1er, 2, 3 et 4 janvier sauf la bibliothèque Salaberry, qui sera ouverte de 9h à 12h et la bibliothèque Métro McGill, qui sera ouverte de 10h30 à 12h les vendredis 24 et 31 décembre.

Les maisons de la culture seront fermées du 24 décembre au 28 décembre et du 31 décembre au 4 janvier.

Le Centre Claude-Robillard ainsi que sa piscine seront fermés de midi le 24 décembre jusqu'au 29 décembre et de midi le 31 décembre jusqu'au 5 janvier.

Les arénas Etienne-Desmar-teau, Michel-Normandin, Sylvio-Mantha et Rodrigue-Gilbert seront fermés le 24 décembre à compter de midi, le 25 décembre, le 31 décembre à compter de midi et le 1er janvier. Tous les autres arénas seront fermés de midi le 24 décembre jusqu'au 27 décembre et de midi le 31 décembre jusqu'au 3 janvier.

Pour obtenir plus de renseignements sur les services offerts par le Service de loisirs, des parcs et du développement communautaire, on peut téléphoner au 872-6211.



Course aux cadeaux aux Promenades de la Cathédrale.

PHOTO JACQUES GRENIER

Plus que quelques heures pour compléter ses emplettes de Noël

Le sprint des retardataires

Les commerçants prévoient de meilleures ventes que l'an dernier

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Il ne reste que quelques heures pour trouver le disque-compact, le foulard, le toutou ou la tresse qui comblera le dernier nom sur la liste de cadeaux. Hier dans le centre-ville de Montréal, la période des Fêtes ramenait, comme à tous les ans, une tradition aussi vivace que la dinde ou les parties de bureau: la cohue des retardataires.

À la Place Montréal Trust, la préposée à l'information arrivait à peine à retrouver son souffle, entre les clients qui cherchaient les toilettes, la sortie Nord ou les vêtements pour hommes. «Depuis trois jours c'est la course», dit-elle, tout en remarquant que les acheteurs semblent particulièrement à la recherche de «petits cadeaux».

Au kiosque d'emballage du Centre Eaton, même achalandage, alors que plusieurs clients consultaient d'un air fébrile une liste griffonnée, et que d'autres traînaient des marmots qui voulaient danser sur la musique de Noël.

Et les files s'allongeaient particulièrement chez les principaux disquaires du centre-ville. Chez HMV, un quatuor de chanteurs arborant le chandail du magasin entonnait même à l'extérieur quelques cantiques, la voix forte et le nez rouge.

Mais l'achalandage n'est pas le même partout. Au Complexe Desjardins, on constatait que les magasins semblaient beaucoup moins occupés. La gérante de la librairie Garneau confiait qu'on s'attendait à des ventes de 5 à 10% moins élevées que l'année dernière, et que plusieurs coûteux livres d'art séchaient sur les tablettes.

Mais à la Place Versailles dans l'est de Montréal, le stationnement est plein à craquer depuis plusieurs jours des 13 heures, et hier on se marchait littéralement sur les pieds. «En novembre les ventes ont été à peu près égales à celles de l'année dernière», explique Denise Boutin, directrice générale de la place. Décembre a commencé légèrement, mais maintenant c'est la cohue, et tout le monde s'attend à une hausse par rapport à 1992.

Mme Boutin remarque que le consommateur se promène plus, négocie, compare les prix.

«Et plusieurs gros magasins à haut volume ont déjà commencé leurs ventes, ajoutait-elle. On ne voyait pas ça avant.» Ces ventes avant Noël s'installent de plus en plus comme une tradition, et Le Château, par exemple, a tapissé ses vitrines de pancartes annonçant des réductions de 50 et même 70%.

«Les soldes d'avant Noël sont devenus une pratique courante», ajoute Raymonde Cadieux, directrice de la SIDAC Saint-Hubert. La consommatrice qui payait une robe au gros prix avant Noël et qui la retrouvait réduite à 50% une semaine plus tard, elle rageait! Les magasins semblent maintenant vouloir faire de petits cadeaux à leurs habitués.

Mme Cadieux estime que sur la Plaza St-Hubert, le mois de décembre sera «légèrement mieux que l'année dernière». Elle ajoute que la saison a été «lente à partir» et que «les gens sont plus sélectifs, ils achètent moins à l'aveuglette».

«Les commerçants en général s'attendent à de meilleures ventes cette année», déclare Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale.

Les ventes au détail au Québec ont connu une augmentation de 5,2% pour les dix premiers mois de l'année, par rapport à 1992. «Pourtant, dit-il, les revenus des ménages n'ont pas tellement augmenté en termes réels. Et le gouvernement provincial a été assez vorace. Mais les taux d'intérêt ont baissé.»

Son collègue Denis Parisien, de la même institution, ajoute que la performance québécoise dans le domaine des ventes au détail est supérieure cette année à la moyenne canadienne, alors que l'économie québécoise est pourtant loin d'être plus prospère. «C'est vraiment surprenant, dit-il. On dirait que les Québécois sont tannés de la récession!»

La hausse prévue des ventes sera cependant très inégale selon les commerçants. Denis Parisien fait remarquer que les magasins de grande surface, avec un très gros volume et une petite marge de profit, de type général comme Club Price ou spécialisé comme Toys R Us, sont en pleine expansion. «Le marché ne croît pas assez vite pour faire place à tout le monde. Ce sont les parts de marché des détaillants qui se déplacent.»

La patate chaude du Secrétariat en environnement

Chrétien joue les arbitres

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien est force de jouer à l'arbitre entre différents ministres qui se disputent le lieu d'implantation d'un organisme fédéral qui doit créer 30 emplois.

Le choix d'une ville canadienne pour l'établissement du Secrétariat en environnement prévu à l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) est devenu une véritable patate chaude pour le gouvernement fédéral.

Selon les informations publiques plus tôt cette semaine par LE DEVOIR, la vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Sheila Copps, devait annoncer hier que ce secrétariat serait implanté dans son comté à Hamilton en Ontario, alors que plusieurs autres villes, dont Montréal, souhaitaient aussi obtenir le secrétariat.

Au cabinet de la ministre, on avait précisé que le choix n'était pas arrêté, mais que l'annonce devait se faire «avant les Fêtes». Or, la décision vient d'être reportée au début de l'an prochain.

Le maire de Montréal, Jean Doré, qui croit que le choix de Montréal

est incontournable, a soutenu cette semaine qu'il avait, dans ce dossier, les appuis du ministre des Finances, Paul Martin, et du ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, et qu'il «revenait maintenant au bureau du premier ministre, Jean Chrétien, de trancher la question».

L'attaché de presse de M. Chrétien, Patrick Parisot, protège son patron et dément l'information: «La décision revient toujours à Mme Copps», a-t-il déclaré au DEVOIR.

Toutefois, au cabinet du ministre André Ouellet, on précise «que les discussions se poursuivent entre ministres et qu'il reviendra sans doute au premier ministre de trancher la question».

Outre Hamilton et Montréal, d'autres villes canadiennes souhaitent obtenir le secrétariat. Il s'agit de Toronto, Edmonton, Calgary et Winnipeg. Le secrétariat doit employer une trentaine de personnes et assurer une certaine visibilité à la ville hôte sur la scène internationale.

Rappelons que l'ALENA prévoit la création de trois commissions environnementales, une aux États-Unis, une autre au Mexique et une troisième au Canada.

Journal de Montréal

Yvon Lamarre demande des excuses au syndicat

Il dément que le tirage du quotidien ait chuté de 35 000 copies par jour

LE DEVOIR

L'éditeur du *Journal de Montréal*, Yvon Lamarre, entend exiger une rétractation de la part du Syndicat des travailleurs de l'information dont la présidente, Pascale Perrault, a affirmé au DEVOIR que le tirage de ce quotidien a chuté d'environ 35 000 copies par jour.

«Sur le plan publicitaire, cela vient complètement changer la nature des choses. À ce moment-là, on peut avoir certains problèmes avec des annonceurs. Ce n'est pas la vérité et c'est ce qui est dommageable», a justifié hier M. Lamarre.

Selon les chiffres fournis par ce dernier et qui remontent à la semaine se terminant le 10 décembre, Québecor a plutôt réduit de 16 000 copies son tirage, plutôt que 35 000. Pour le samedi suivant, le quotidien

est passé des 385 000 copies habituelles à 374 000.

Le conflit de travail au quotidien de la rue Frontenac impliquant les typographes, les pressiers et les expéditeurs, ainsi que l'appel au boycott lancé par la FTQ, auraient donc bien peu d'impact sur la vente du *Journal de Montréal*, selon l'employeur.

Quant au fond du litige, Yvon Lamarre adopte une position qui laisse entrevoir une guerre d'usure avec les syndicats en lock-out. «On voudrait certainement en arriver à une entente, mais pas à tout prix. On peut tenir longtemps», précise-t-il. Compte tenu du jugement survenu la semaine dernière qui donne bien peu de marge de manoeuvre aux syndicats, Yvon Lamarre considère que «ces gens-là doivent changer leur façon de voir les choses».

Lettres haineuses adressées à des communautés culturelles

Trente accusations portées contre une transsexuelle

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Les policiers de la Communauté Lurbaine de Montréal ont procédé à l'arrestation de l'auteur présumé des lettres haineuses adressées à une dizaine d'organismes des communautés culturelles après qu'une femme, Manon Paquin, soit morte sous les roues d'une rame du métro de Montréal. C'est un étudiant originaire du Tchad qui l'avait poussée.

La personne arrêtée est une transsexuelle de 32 ans. Elle a comparu, hier, au Palais de justice de Montréal et fait face à dix accusations de menaces, dix de menaces de mort et dix de méfaits. La Couronne pourrait porter d'autres accusations en rapport, cette fois, avec le caractère haineux des propos tenus contre les membres de la communauté noire.

Dans ses lettres, qui portaient le

sigle de la croix gammée, elle écrivait que «les noirs étaient allés trop loin» et menaçait notamment «de tuer tous les bébés mâles de race noire». C'est cette même personne qui avait fait parvenir des lettres semblables à différents organismes à la suite de la tuerie de Polytechnique à l'automne de 1989. Elle avait alors menacé de «tuer tous les bébés mâles» des pouponnières de certains hôpitaux.

Les policiers de la CUM avaient réussi à établir un parallèle entre les deux séries de lettres en retenant les services d'un graphologue. L'attention des enquêteurs avait aussi été retenue par la similarité des menaces. Dans les deux cas l'auteur visait des poupons.

Dans son témoignage à la police de la CUM, la transsexuelle (elle deviendra bientôt un homme) admet être l'auteur des lettres. Elle affirme que ses intentions n'étaient pas racistes, mais qu'elle en avait

assez de la violence faite aux femmes. Elle ajoute qu'elle n'a jamais voulu donner suite à ses menaces, que ce n'était qu'un moyen utilisé pour faire cesser la violence exercée contre les femmes. Elle dit aussi qu'elle «déteste les Skin Head».

On sait que deux jeune *Skin* avaient tenté de pousser une jeune noire devant une rame de métro à la

suite de la première tragédie qui avait coûté la vie à une jeune femme, Manon Paquin. Tous ces événements avaient provoqué des craintes pour bien des usagers du métro. L'étudiant tchadien, lui, s'était pendu dans sa cellule. Avant son suicide il avait expliqué aux policiers qu'il avait agi de la sorte pour se venger d'une fonctionnaire qui lui avait refusé un prêt étudiant.

Bruce Roberts
Exposition de Noël
Petits formats des artistes de la galerie

GALERIE
Myrka Bégin
211, Woodstock, St-Lambert, Québec J4P 1W7
Tél.: (514) 671-0078

Sylvain Rivière
Prèmes

Tout à tour poète, écrivain, auteur de chansons et monologues, journaliste et dramaturge, Sylvain Rivière est né en 1955 à Carleton en Gaspésie. À travers son œuvre, il privilégie constamment les marginaux auxquels il s'identifie, de bonne grâce, avec beaucoup d'attachement et d'originalité. Il se méritait en 1990, deux prix pour l'ensemble de son œuvre, soit le prix Jovette-Bernier et celui du Mérite culturel gaspésien. Ses textes ont un charme et une fraîcheur qui, toutes proportions gardées, rappellent Villon. C'est une poésie du terroir, de l'arrière-pays, truffée de néologismes et d'archaïsmes, pleine de générosité et d'humanisme.

Montréal, Guérin, 1993.
(226 p.) 15,3 cm x 22,8 cm 16,95 \$

ADG Responsable: Michèle Vanier
4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4823

GUÉRIN
littérature

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

LE DEVOIR

POLITIQUE

Euthanasie: le ministre de la Justice Allan Rock invite le Parlement à revoir sa position



Allan Rock

BOB COX
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Parlement devrait réexaminer sa position face au suicide commis avec assistance médicale, estime le ministre de la Justice, Allan Rock. Et selon lui, le Sénat, plutôt que les Communes, serait le forum tout indiqué pour lancer le débat.

Le ministre Rock disait cette semaine qu'il lui apparaît inévitable que le Parlement doive se pencher sur cette question.

«Je sais qu'on l'a étudiée par le passé, mais je crois que dans l'après-Rodriguez, il faudrait le faire à nouveau.»

Il faisait allusion à la célèbre cause de Sue Rodriguez, cette femme de Victoria atteinte d'une maladie fatale, en phase terminale, qui a demandé aux tribunaux de l'autoriser à obtenir l'aide

d'un médecin pour se suicider. En septembre, la Cour suprême du Canada a débouté Mme Rodriguez de sa requête et maintenu l'article du Code criminel qui rend illégal le «suicide assisté». Cette cause a mis en relief l'importance des enjeux soulevés par l'hypothèse d'une légalisation de l'euthanasie, a souligné le ministre.

Le ministre a expliqué qu'il avait apprécié la suggestion de la sénatrice libérale Joan Neiman, à l'effet que la Chambre haute se penche sur l'euthanasie. «Cela pourrait être très utile», a-t-il dit.

Par le passé, les députés ont étudié la question et ont rejeté l'idée de légaliser l'euthanasie. L'occasion la plus récente s'est présentée en mars 1993, alors qu'une résolution proposant que le Parlement légifère sur ce sujet a été rejetée par 140 voix contre, et 25 pour.

Les projets de loi sur cette question ont tou-

jours été une initiative de députés, pas du gouvernement. Et les projets de loi des députés - de quelque nature qu'ils soient - ne deviennent presque jamais loi.

Les gouvernements antérieurs ont eu tendance à éviter le sujet, qui pourrait s'avérer aussi controversé que l'avortement ou la peine de mort.

Le ministre a indiqué que son ministère n'a aucun projet de loi relatif à l'euthanasie dans ses cahiers. Et il pourrait s'écouler un certain temps avant que le gouvernement libéral ne s'attaque à la question — celle-ci ne fait pas partie de ses priorités.

Au cours de la campagne électorale, le premier ministre Jean Chrétien a indiqué qu'il serait prêt à laisser les députés voter selon leur conscience, plutôt que selon la ligne du parti, sur un projet de loi sur le «droit à la mort».

Immigration

Ottawa révisé 8000 dossiers

Ottawa (PC) — Le ministre de l'Immigration, Sergio Marchi, a ordonné une révision spéciale de certains dossiers d'immigration datant de plus d'un an.

Les fonctionnaires devront en effet réviser 8000 de ces demandes, accordant la priorité aux conjoints et aux membres de la famille immédiate d'immigrants déjà reçus, a révélé M. Marchi.

Cette révision des listes ne s'appliquera toutefois qu'aux personnes qui ont formulé une demande au Canada seulement, ce qui ne représente qu'un faible pourcentage du nombre de demandes annuelles déposées en vertu du programme de réunion des familles.

«Ce sont ceux qui attendent depuis le plus longtemps qui verront leurs cas étudiés. Toutes les autres demandes — celles qui n'ont pas trait à un membre de la famille proche — seront étudiées ultérieurement», a expliqué le ministre.

Les fonctionnaires ont jusqu'au 31 mars prochain pour rendre compte de ce dossier.

Pas question pour Parizeau de ressusciter le thème du «bon gouvernement»

Contre l'«anthropologie» électorale

«On ne reviendra plus jamais à 1976», dit le chef du PQ

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Québec — En prévision des élections générales de 1994 au Québec, Jacques Parizeau trouve que ce serait un «anachronisme» que de revenir à 1976 avec la bonne vieille formule rassurante «élisons d'abord un bon gouvernement et on vous consultera plus tard sur la souveraineté du Québec», comme l'avait fait René Lévesque pour chasser les libéraux de Robert Bourassa du pouvoir.

Souverainiste de la lignée des «purs», le président du Parti québécois estime que ce serait presque faire insulte aux électeurs que de leur proposer encore cette sorte de marché de la peur.

Dans une entrevue à la *Presse Canadienne*, il explique que «revenir avec une telle formule c'est quasiment de l'anthropologie. Les choses et les gens ont tellement changé».

M. Parizeau, qui avait démissionné du Cabinet Lévesque en 1984 pour protester contre la mise en veilleuse de l'objectif de la souveraineté par M. Lévesque, semble convaincu que «la perception que le régime actuel nous condamne à l'immobilisme est beaucoup plus avancée qu'elle l'était en 1976».

A cette époque, ajoute le leader souverainiste, des gens pensaient: ou bien c'est un bon gouvernement et on ne parle pas de souveraineté, ou bien si on parle de souveraineté c'est une sorte d'hypothèque par rapport à un bon gouvernement.

«Dix-sept ans plus tard, on est capable de dire et de démontrer: vous voulez que ça avance, vous voulez que l'on puisse revenir à un niveau d'emploi correct, repartir la progression du revenu des gens, bien pour

être capable de faire ça, il faut que la souveraineté se réalise. Parler d'un bon gouvernement d'abord serait un anachronisme. On ne reviendra plus jamais à 1976.»

«Les gens n'ont plus peur comme en 1970, 1973, 1976... l'affaire de la Banque Royale pendant la campagne référendaire de 1992 a été le test alors qu'on a cherché à flanquer la frousse aux Québécois; il y en a qui ont ri et d'autres qui sont allés chercher leur dépôt à la banque. Voilà un signe des temps qui ne peut mentir», estime M. Parizeau.

Si le PQ prend le pouvoir, il écrira une «constitution transitoire» en relation avec une déclaration de souveraineté qui sera soumise plus tard au peuple par voie de référendum.

Entretiens, le PQ devra se préparer en vue d'un scrutin de 1994 et se frotter à un nouvel adversaire en la personne de Daniel Johnson, chef libéral et premier ministre successeur de Robert Bourassa.

M. Johnson arrive dans un contexte qui n'est pas sans rappeler ceux de Kim Campbell cette année, de Pierre-Marc Johnson (1985), John Turner (1984), qui ont pris la direction de leur parti au gouvernement depuis un certain nombre d'années.

De l'avis de M. Parizeau, on ne peut comparer tout à fait les situations de Campbell et Johnson. «En devenant premier ministre, Mme Campbell a cherché à se distancer des politiques du gouvernement Mulroney dont elle était membre depuis quatre ou cinq ans seulement.»

«M. Johnson, lui, a été depuis 1985 en plein centre des politiques du gouvernement Bourassa, des décisions controversées tout en occupant des postes importants. Il ne

peut donc prendre ses distances. Il ne sera donc pas facile pour lui de prétendre qu'il est un homme nouveau avec des idées nouvelles aux prochaines élections», selon le chef du PQ.

L'échiquier politique prendra un nouveau visage en 1994 avec l'entrée en scène d'une troisième formation politique, le Parti Action Québec (PAQ) dirigé par l'ancien président de la commission juridique du Parti libéral du Québec, Jean Allaire.

S'il a le temps de s'organiser, de recruter des candidats de qualité, le PAQ pourrait gruger dans la clientèle potentielle du PQ, comme des libéraux nationalistes ou déçus du fédéralisme canadien.

M. Parizeau tente de se convaincre que le PAQ n'effectuera pas de grandes brèches dans les appuis à son parti. Il est d'avis que la démarche de M. Allaire «n'est qu'une sorte de nostalgie des débats ambigus des années passées».

«Je trouve ça dommage parce que ce genre d'ambiguïté nous a fait beaucoup de tort comme société, confie-t-il. Là, ça se clarifie depuis quelque temps avec, d'un côté, un Parti libéral qui se déclare profondément fédéraliste et, en face de lui, le Parti québécois prônant la souveraineté avant, pendant et après les élections. Et voilà que se pointent d'autres tenants de la pénombre heureuse. C'est vraiment dommage.»

Le leader souverainiste avoue avoir ressenti de l'inquiétude au début de décembre «parce qu'ils (sympathisants du PAQ) se disaient tous souverainistes mais... juste assez pour venir chercher des gens de notre côté, chercher une sorte de pénombre dans l'expression du jeu politique, de la superstructure».



PHOTO JACQUES NADEAU

Les choses et les gens ont tellement changé, dit M. Parizeau.

1993, une année charnière pour les souverainistes

Québec (PC) — L'année 1993 a été une année charnière pour les souverainistes québécois.

Sur la lancée du référendum canadien d'octobre 1992 (l'accord de Charlottetown), ils n'ont cessé d'accumuler des victoires aux élections complémentaires et que dire de l'élection de 54 députés du Bloc québécois au scrutin fédéral du 25 octobre dernier.

Les convictions des tenants de la souveraineté ont été renforcées et ils ont repris l'habitude et surtout le goût de gagner.

C'est du moins ce qu'affirme le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, dans une entrevue de fin d'année qu'il a accordée à la *Presse Canadienne*.

«C'est dans ce sens-là que ça a été extraordinaire l'assurance donnée aux souverainistes par ce triomphe du Bloc. Il a réconforté des gens qui souvent se disaient entre 1981 et 1990 que le PQ et la souveraineté ne pouvaient plus avancer.

«Ce n'est plus le cas depuis une couple d'années et aujourd'hui plusieurs ne demandent plus si la souveraineté se réalisera mais plutôt quand ça va arriver», ajoute-t-il.

C'est un véritable pari qu'a pris le chef péquiste, confie-t-il, quand il a décidé avec ses collaborateurs de lancer le Parti québécois tête baissée dans la mêlée électorale l'automne dernier pour appuyer le Bloc.

M. Parizeau rappelle que peu de temps avant le déclenchement de la campagne électorale, les médias anglophones affirmaient que le Bloc et le Reform Party allaient s'envoler en fumée le jour de l'élection.

«Je n'oublierai jamais cette époque-là. Les gens qui ne voulaient pas regarder après la défaite référendaire (octobre 1992) continuaient de ne pas vouloir regarder ou comprendre.

«Donc j'ai fait le pari qu'avec le Bloc, ça pourrait être une immense victoire si tout le PQ embarquait derrière lui... sans trop savoir ce qui se passait dans l'ouest. C'était un

risque calculé parce qu'on savait dans quelle aventure on se lançait.

«Il faut dire aussi que j'avais développé avec Lucien Bouchard, en dépit de tout ce qu'on pouvait raconter dans les journaux, des rapports d'amitié très très solides, un climat de grande confiance et j'ai trouvé ça épatant. On n'avait plus besoin de se faire de dessins, on se comprenait très bien.

«Ca s'était développé un peu plus tôt parce qu'on se voyait avec nos femmes assez fréquemment et on développait ce genre de rapports personnels. Mais avant un temps encore récent, nous ne nous connaissions presque pas, nous ne fréquentions pas exactement les mêmes milieux, vous voyez ce que je veux dire», poursuit M. Parizeau assis à son bureau au lendemain de l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale n'a cependant pas toujours eu cette belle assurance dans les mois qui ont précédé l'appel au peuple par la première ministre Kim Campbell.

Il avoue sans détour qu'il a eu un peu peur «d'être obligé de faire encore un détour», en parlant de la cause souverainiste, en raison de ce qu'il a appelé le phénomène Campbell.

«Au cours de l'été, ce phénomène Campbell allait brouiller le débat politique sur le plan de la constitution et sa réforme, sur le plan de la souveraineté du Québec, expliquait-il.

«Pendant trois ou quatre mois, c'était complètement gommé. Mme Campbell se promène partout, elle est applaudie, elle assiste à toutes sortes d'événements sociaux. Elle impressionne beaucoup de gens et elle est très agréable cette femme qui n'a pas beaucoup d'idées à présenter mais se présente elle-même très bien.

«Je ne vous cacherai pas que pendant ces mois-là, je me suis dit: bah encore un détour (rire) et puis voilà que la campagne électorale s'est mise en branle...»

MIUF

Le PQ demande à Gil Rémillard d'intervenir

Québec (PC) — La députée péquiste de Terrebonne, Jocelyne Caron, presse le ministre de la Justice, Gil Rémillard, d'intervenir afin de prendre les moyens d'assurer la survie de la Fédération des comités des victimes de la MIUF, la mousse isolante d'urée-formaldéhyde.

La fédération risque fort de disparaître le 31 décembre prochain par suite du refus de l'Office de la protection du consommateur de lui attribuer la subvention annuelle de fonctionnement de 10 000\$ dans le cadre du programme d'aide aux organismes de protection du consommateur.

Dans une lettre au ministre, la députée Caron explique qu'elle trouve inacceptable cette décision de l'Office, «étant donné la nature particulière du mandat de cet organisme qui constitue la seule ressource efficace pour les victimes».

Mme Caron ajoute, en s'adressant à M. Rémillard: «En tant que ministre responsable de la protection du consommateur, comment pouvez-vous cautionner cette décision discrétionnaire de l'Office alors que toute la dynamique reliée au dossier de la MIUF n'est pas encore solutionnée avec la décision de votre gouvernement de financer l'appel des six causes-types?».

Voeux de Noël et du Nouvel An du premier ministre Bourassa

Québec (PC) — Le dernier message de Noël et du Nouvel An de M. Robert Bourassa à titre premier ministre du Québec:

«J'ai le grand plaisir de vous offrir mes vœux les plus chaleureux à l'occasion de la saison des Fêtes, période de l'année propice à la réflexion et à l'échange.

«À l'aube de 1994, cet espoir revêt une signification toute particulière et constitue une richesse qu'il nous appartient de cultiver. En effet, notre progrès futur réside autant dans nos attitudes que dans notre vision des choses. Manifester notre confiance en l'avenir, c'est déjà franchir le premier pas pour en assurer la maîtrise.

«À l'époque de la mondialisation des échanges, la recherche de l'excellence doit inspirer notre action. À travers les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons y voir une chance de mettre à l'épreuve notre capacité à renforcer les fondements de notre société et à associer notre prospérité sur des bases solides et durables. Nous pouvons ainsi envisager les grands enjeux contemporains avec la ferme conviction que nos efforts vont porter fruit.

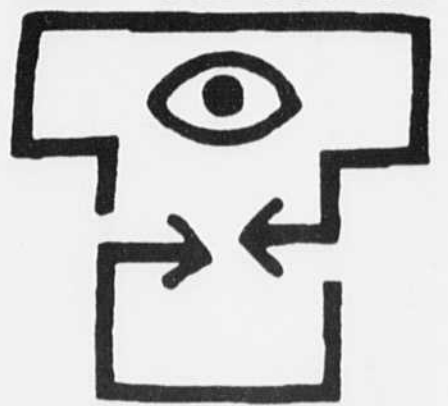
«Le message que je voudrais vous laisser, au moment où je quitte mes fonctions, en est un de profonde gratitude. Durant près de quinze ans, j'ai eu l'honneur d'assumer la direction du gouvernement, convaincu que le Québec réunit les atouts essentiels à la recherche de son développement et de son progrès. Même dans les moments les plus difficiles, je me suis toujours senti privilégié de pouvoir donner le meilleur de moi-même dans la défense et la protection des intérêts supérieurs du Québec. Je veux donc vous exprimer ma plus vive reconnaissance.

«Au nom du gouvernement du Québec, je souhaite à tous mes compatriotes un très joyeux Noël et une nouvelle année sous le signe du bonheur, de la santé et de la prospérité.»

JOYEUX NOËL
et
BONNE ANNÉE!

De toute l'équipe de Télévision Outremont à tous les citoyens d'Outremont. Nous en profitons aussi pour remercier tous nos commanditaires pour leur soutien et nous leur souhaitons une année 1994 des plus prospères!

TELÉ-OUTREMONT



VIDÉOTRON
Câble 9

Nos commanditaires (par ordre alphabétique):

Caisse Populaire d'Outremont, Collège Français, Fidelity Investments, Glacier Le Bilboquet, Global Strategy, Restaurant La Moulerie, Gérald Tremblay (Député provincial d'Outremont), et la Ville d'Outremont.

L'équipe de Télévision Outremont:

Sabrina Amsellem, Jacques Bazinet, Stéphane Bourassa, Frédéric Chevalier, Manouane Couillard, Raymond Décar, Dominique Dumais, Sylvie Fiset, Marie-Claire Hélie, Stéphane Hogue, Yvan Honorat, Christian Jutra, Francis Piquette, Isabelle Poirier, Sylvain Proteau, et Grégoire Valcour.

C.P. 765, Outremont, (Québec), H2V 4N9, Tél.: 278-8003, Fax: 278-8004

Lun. 23 h., Mar. 19 h., Sam. 18 h.

LE DEVOIR

LE MONDE

Dix jours à peine après les élections législatives

L'État c'est moi, pourra dire Eltsine

Le président russe se prépare à concentrer entre ses mains l'essentiel des pouvoirs

L'agence Itar-Tass, qui était autrefois la voix officielle du Kremlin, pourrait retrouver ce rôle après le rétablissement de certains de ses privilèges par décret du président Boris Eltsine. Le texte, publié hier par l'agence elle-même, précise qu'Itar-Tass, première agence du pays, recevra d'importantes subventions de l'État et que ses employés auront le statut de fonctionnaires. Le président russe a en outre demandé aux ministères et aux organismes

d'État de fournir à l'agence Itar-Tass toutes les informations officielles dont ils disposent avant d'en informer les autres médias. Dans d'autres décrets signés mardi, Eltsine, a aussi ordonné la création d'un nouveau département ministériel pour superviser de nouvelles commissions d'État sur les médias et nommé le «père de la perestroïka», Alexandre Iakovlev, à la tête de la radio-télévision, qui contrôle l'ensemble de la diffusion audiovisuelle.

Moscou (AFP) — À peine dix jours après les élections législatives en Russie, le Kremlin a pris des mesures — comme le démantèlement du ministère de la Sécurité ou l'instauration d'un contrôle présidentiel direct sur les médias russes — montrant que le président Boris Eltsine se prépare à concentrer entre ses mains l'essentiel des pouvoirs d'État. Lorsque plusieurs responsables, dont Boris Eltsine, lui-même ont annoncé la mise en oeuvre d'une restructuration massive des services de l'État, ils ont affirmé officiellement qu'il s'agissait de se débarrasser des derniers vestiges du totalitarisme soviétique afin de transformer la Russie en un État de droit.

Selon des indications publiées par la presse, la présidence envisagerait aussi d'autres mesures qui la mettrait à l'abri de toute contestation, comme une restructuration de l'armée qui consisterait à nommer à des postes-clé des fidèles de M. Eltsine.

Mais toutes ces mesures, dont certaines ont été d'ores et déjà officiellement annoncées, comme le démantèlement du ministère de la Sécurité, alors que d'autres font l'objet de rumeurs, aboutiraient en premier lieu à une concentration de l'essentiel du pouvoir d'État

entre les mains du Kremlin, ce que ses dirigeants reconnaissent moins volontiers.

Ainsi, lorsque le président Eltsine a démantelé mardi par décret le ministère de la Sécurité, plaçant 80 % de ses effectifs sous un contrôle présidentiel direct, il a assuré que ce ministère ne correspondait plus aux changements intervenus en Russie et que, comme les anciens organes de sécurité de l'ancienne URSS dont il était le successeur, il s'était avéré «non réformable».

Mais Boris Eltsine reprocherait surtout au ministère d'avoir été incapable de prévoir les résultats des élections législatives du 12 décembre, notamment le succès des ultra-nationalistes du Parti libéral démocratique de Vladimir Jirinovski, selon les commentaires suscités à Moscou par ce décret.

Cette version a été alimentée par des informations publiées par la presse russe, selon lesquelles le ministre de la Sécurité Nikolai Golouchko avait rencontré M. Jirinovski à plusieurs reprises à l'époque où il était l'adjoint de l'ancien président du KGB Vladimir Krioutchkov, l'un des protagonistes du putsch d'août 1991.

Des rumeurs affirment que M. Golouchko,

un allié de M. Eltsine, serait limogé en tant que chef de l'ensemble des services de sécurité. Selon un officier de l'ex-KGB, il pourrait être nommé à la tête d'un nouveau service de contre-espionnage composé de 20 % des effectifs de l'actuel ministère.

Épuration

La dissolution du ministère de la Sécurité permettrait surtout une épuration au sein de ses effectifs visant les adversaires du président Eltsine, et donnerait au Kremlin carte blanche pour décider de la marche à suivre.

M. Choumeïko, actuel ministre de l'Information, a déclaré que les agences ITAR-TASS et RIA deviendraient «des agences d'État, complètement indépendantes». L'agence ITAR-TASS a réagi à cette déclaration en estimant que ces deux notions étaient «pratiquement impossibles à concilier».

L'importance que le Kremlin accorde au contrôle des médias avait été illustrée en octobre lorsque les troupes loyales à Boris Eltsine se sont violemment affrontées aux rebelles armés partisans de l'ancien Parlement dissous qui tentaient de s'emparer de la tour de la télévision centrale Ostankino.

Des responsables du Kremlin avaient reproché la semaine dernière aux médias d'avoir consacré trop de place à Vladimir Jirinovski, affirmant ainsi que les organes d'information, avaient leur part de responsabilité dans la poussée électorale de l'extrême droite.

Selon des rumeurs persistantes, M. Eltsine envisagerait également une restructuration au plus haut niveau de l'armée, qui propulserait à des postes élevés de la hiérarchie des alliés du président, subordonnés au Kremlin. Le quotidien «Kommersant» a affirmé mardi qu'une liste de quelque 30 hauts responsables militaires limogés — dans laquelle figurerait le nom du ministre de la Défense Pavel Gratchev — a été présentée au président Eltsine.

Le quotidien a fait état d'un plan de restructuration de l'armée prévoyant que le président Eltsine nomme à la fois le ministre de la Défense et le chef de l'état-major général, qui recevraient directement leurs ordres du Kremlin.

Le président Eltsine a affirmé mercredi qu'un tiers de l'armée avait soutenu M. Jirinovski. «C'est beaucoup, cela nous inquiète et les mesures adéquates sont en train d'être prises», a-t-il dit.

PERSPECTIVES



PHOTO ARCHIVES

Deng Xiaoping

Mais où est donc Deng?

Le Petit Timonier n'a pas été vu en public depuis janvier

PHILIPPE MASSONNET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — La sortie électorale de Deng Xiaoping, mercredi, annoncée par la presse officielle mais sans aucune image du patriarche, n'a fait qu'épaissir le mystère entourant le dirigeant suprême chinois, âgé de 89 ans et qui n'est pas apparu en public depuis janvier.

Deng est donc allé voter pour élire les délégués du quartier ouest de Pékin à l'Assemblée nationale populaire. C'est du moins ce que la télévision et la plupart des journaux officiels affirment.

Voilà onze mois que les médias n'avaient pas relaté une sortie de celui qui n'occupe plus de poste officiel depuis 1990 mais reste le maître vénéré du pays tout en étant invisible.

«La question est de savoir si Deng est allé à l'urne ou si l'urne est venue à lui», a commenté hier un diplomate occidental. «L'annonce de son vote permet d'abord de faire savoir qu'il est vivant et qu'il s'intéresse toujours aux affaires publiques. Mais est-ce fait qu'on ne l'ait pas vu laisse supposer soit qu'il s'agit d'une mise en scène et qu'en réalité il ne s'est pas déplacé, soit que son état physique est trop pitoyable pour qu'il apparaisse sur le petit écran», a-t-il ajouté.

Deng a été cité mercredi soir par la télévision juste après le secrétaire général du parti communiste et chef de l'État, Jiang Zemin, et avant son grand rival conservateur Chen Yun, âgé de 88 ans.

Certains analystes avancent que le Petit Timonier a pu être filmé en train de mettre son bulletin dans l'urne mais que les autorités ont finalement décidé de ne pas passer des images d'un Deng très faible, qui auraient inquiété les téléspectateurs.

D'autres estiment que, sous la pression des clans réformateur et conservateur, il n'était pas possible de diffuser des images de Deng et de Chen avec l'un des «dirigeants immortels» apparaissant beaucoup plus malade que l'autre.

Les journaux d'hier n'ont fait qu'approfondir le mystère car si le *Quotidien du Peuple* affirmait, comme l'a fait la télévision, que Deng «est allé voter», d'autres indiquaient seulement qu'il «a voté».

Vote par procuration

Dans les milieux de la presse chinoise, on murmure que «l'architecte en chef» des réformes économiques ne s'est pas présenté au bureau de vote de Zhongnanhai, le siège du parti et du gouvernement, mais qu'il a voté par procuration.

Des journalistes chinois estiment aussi que Deng résiste au culte de la personnalité et qu'il a tenu à faire savoir qu'il est un citoyen ordinaire accomplissant son devoir civique.

«Si Deng est suffisamment en forme, il n'y a aucune raison pour qu'il n'apparaisse pas», a estimé pour sa part un diplomate.

C'est ce qui s'est passé le 22 janvier lorsque la télévision l'avait montré à Shanghai présentant ses vœux de nouvelle année à ses compatriotes. Le patriarche était certes apparu frêle au bras de sa fille Deng Rong, il avait le regard vague, mais il était là.

Depuis, son absence prolongée a alimenté les rumeurs sur une dégradation de sa santé.

Les services secrets américains ne lui accordent même que quelques mois à vivre. Cependant sa famille et ses proches assurent qu'il va bien et un journal de Hong Kong a même rapporté qu'il a effectué une inspection de Pékin en minibus fin octobre.

Tous les observateurs s'accordent à penser que le vrai test pour Deng sera le Nouvel An chinois, le 10 février.

S'il n'apparaît pas autour de cette date, comme le veut la tradition, les Chinois seront alors vraiment inquiets car ils savent que l'après-Deng est bourré d'incertitudes.



PHOTO AFP

Pendant que le canon grondait en Bosnie, dans le sud de la Croatie, où s'affrontent majorité croate et séparatistes serbes, tout était calme à quelques heures de Noël.

Pourparlers sans résultat sur la Bosnie-Herzégovine

Une trêve comme toutes les autres

Bruxelles (Reuter) — Les pourparlers de Bruxelles sur la Bosnie se sont achevés hier sans résultat, a déclaré le médiateur européen David Owen, qui avait espéré régler la crise avant Noël.

Les belligérents se rencontreront à nouveau à Genève le 15 janvier, date à laquelle expire la trêve convenue mercredi et qui devait entrer en vigueur hier.

Les combats se sont poursuivis toute la journée en Bosnie. À Sarajevo, de violents échanges d'artillerie ont commencé dès l'aube entre Serbes et Musulmans.

Selon Radio Sarajevo, l'armée bosniaque musulmane a tué 50 soldats croates et en a capturé quatre autres hier au cours d'une bataille dans les environs de Vitez, en Bosnie centrale. La radio a également signalé 22 morts et 61 blessés dans les rangs musulmans ces dernières 24 heures.

La trêve Noël est le seul résultat tangible des négociations organisées mercredi et jeudi à Bruxelles, auxquelles participaient également le président serbe Slobodan Milosevic, son homologue croate Franjo Tudjman et les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.

À l'issue des discussions, le leader serbe de Bosnie Radovan Karadzic a menacé de retirer toutes ses propositions de concessions territoriales si

les Musulmans n'acceptaient pas un accord de paix lors de la reprise des pourparlers le 15 janvier.

Au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, il a assuré que les Musulmans bosniaques ne voulaient pas de la paix et que les Serbes ne pouvaient attendre davantage.

Radovan Karadzic a accusé la communauté internationale d'ignorer les violences provoquées par les Musulmans à Sarajevo et de mettre l'accent sur les violences perpétrées par les Serbes, qu'il a présentées comme des actes d'auto-défense.

Les Serbes de Bosnie, a-t-il souligné, ont accepté toutes les requêtes de l'Union européenne, allant jusqu'à admettre l'octroi d'un tiers du territoire bosniaque aux Musulmans.

Les Croates de Bosnie ont pour leur part accepté du bout des lèvres que la ville de Mostar soit provisoirement administrée par l'Union, pour éviter sa partition entre Croates et Musulmans. Ils ont précisé qu'une commission internationale se réunirait prochainement pour déterminer l'étendue de la zone placée sous le contrôle des Douze.

À Zagreb, le président Tudjman a accusé l'armée bosniaque d'avoir donné l'ordre à ses soldats de tuer femmes, enfants et vieillards croates «à la gloire d'Allah».

Berlusconi se jette dans la fosse aux lions

Objectif déclaré: battre les «communistes» italiens

Milan (AFP) — Président du groupe de communication Fininvest et du club de football italien Milan AC, Silvio Berlusconi met tout son savoir-faire au service de la politique en lançant un «mouvement d'opinion», destiné à réaliser son seul objectif déclaré: battre les forces de gauche — «les communistes» — aux élections législatives au printemps.

Les bureaux fraîchement retapés, les téléphones, les cafetières, les photocopieuses, les fax, les télévisions, les magnétoscopes sont prêts, pour accueillir et former aux techniques de la communication, les dizaines et bientôt les centaines, en attendant les milliers, de personnes de la société civile (notaires, avocats, médecins, chefs d'entreprises...) ayant déjà souscrit à «Forza Italia» (En avant l'Italie).

Tous ont entre 35 et 50 ans. Tous subissent une formation accélérée pour apprendre à parler en public, à donner des interviews télévisées, à répondre à leurs éventuels contradicteurs, à paraître.

Animateur du mouvement, Edoardo Ambrogio Terruzzi, 60 ans, ex-démocrate chrétien, a été recaté: «Berlusconi dit que je ne peux pas passer à la télé parce que j'ai une tête de métallurgiste».

La méthode déplaît aux communistes. «Non à la politique de la télécommande», a lancé Refondation communiste.

«La formation n'est pas idéologique», assure le secrétaire général de l'Association nationale Forza Italia (ANFI) Antonio Codignoni, 46 ans, président du groupe Fininvest-France, et ex-directeur général de la Cinq, la défunte chaîne de TV commerciale française de Silvio Berlusconi.

Sous ce slogan, «Forza Italia», que scandent les supporters du Milan AC, des clubs se sont constitués du nord au sud du pays. Ils seraient à ce

jour 500, affirme Antonio Codignoni, soit autant de candidats potentiels aux prochaines législatives.

L'objectif est d'avoir 2000 clubs d'ici la fin de l'année, et à terme d'en avoir 8000, un par ville», précise-t-il.

Silvio Berlusconi, dont les activités en Italie s'étendent de la télévision commerciale (trois chaînes) à la publicité, de l'édition à la presse, de la grande distribution au football en passant par les sociétés d'investissements financières, devrait pour sa part annoncer «aux environs du 10 janvier» qu'il descend lui-même dans l'arène politique.

Pas vraiment à la joie du cinéaste Bernardo Bertolucci («Le dernier empereur»), qui déclare: «La télévision Fininvest déverse depuis quinze ans des tonnes de sous culture, créant de fausses valeurs, nuisibles à l'éducation des jeunes».

«Sua Emittenza» ne se lance pas dans le vide. Dès juillet dernier, alors que les Italiens étaient désorientés par les effets des affaires de corruption sur la classe politique, ses services de marketing ont lancé une vaste étude de marchés «qualitative et quantitative» pour sonder leurs besoins et leurs aspirations.

«Cette radiographie a été facilitée par l'implantation économique du groupe Fininvest dans tous les grands secteurs de la consommation», souligne Antonio Codignoni. Diagnostic: l'Italie est délabrée, les Italiens déroutés. Constat des hommes de Silvio Berlusconi: «il faut construire une force politique capable de s'opposer aux anciens communistes du Parti démocratique de gauche (Pds), car ce sont les mêmes hommes, la même organisation, la même idéologie».

À défaut de programme, «Forza Italia» se veut «libéral-démocratique». «A l'Italienne, pas à la Russe», précise Antonio Codignoni.

Enquête sur une transaction

Clinton ne cache rien

Il ordonne à son avocat de remettre tous les documents

Washington (AFP) — Le président Bill Clinton a ordonné hier à son avocat de remettre à la Justice tous les documents sur des investissements qu'il a effectués avec son épouse dans une société immobilière liée à une Caisse d'épargne ayant périéclité, à indiquer la Maison Blanche.

Ces documents avaient été conservés par la Maison Blanche à l'issue d'une perquisition effectuée dans le bureau d'un conseiller du président, Vincent Foster, qui s'était suicidé le 20 juillet dernier, après avoir précisé dans un communiqué le directeur de la communication de la présidence, Mark Gearan.

La Maison Blanche avait dû admettre récemment que, contrairement à ce qu'elle avait affirmé, ces documents personnels n'avaient pas été fournis à la justice américaine qui enquête sur les liens entre le couple présidentiel et la Whitewater Development Corp., une société immobilière de l'Arkansas.

«Aucun membre du département de la Justice n'a suggéré l'existence de fraudes concernant les investissements des Clinton dans la Whitewater Corp.», souligne M. Gearan. «Le président a volontairement décidé de fournir ces documents pour qu'ils puissent être utilisés par les enquêteurs du département de la Justice», conclut son communiqué.

RÉSULTATS

Tirage du
93-12-22

4 9 17 26 32 37			
Numéro complémentaire: 22			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	1 132 987,40 \$	
5/6+	10	67 979,20 \$	
5/6	455	1 195,20 \$	
4/6	20 512	50,80 \$	
3/6	344 488	10,00 \$	

Ventes totales 17 726 288,00\$
Prochain gros lot (approx.):
2 500 000,00 \$
Prochain tirage 93-12-25

Extra Tirage du
93-12-22

NUMÉROS		LOTS	
104078	100 000 \$		
04078	1 000 \$		
4078	250 \$		
078	50 \$		
78	10 \$		
8	2 \$		

T V A, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ANTIQUAIRE

Antiquités
Camlen inc.

110 Lakeside, Knowlton Lac Brome
(514) 243-5785
Meubles antiques refinis en pin et autres.
Aussi accessoires.
Toujours une belle sélection.
Ouvert 7 jours/semaine. 10h à 17h30.



Simon Durivage

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h 30

Animée par Simon Durivage, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro - Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.

* Peut varier. Consultez votre cablodistributeur.

Le monde est à vous!



• LE MONDE •

EN BREF

KOHL «FINI» POLITIQUEMENT?

Bonn (AFP) — À dix mois des prochaines élections générales, 53% des Allemands souhaitent voir à la chancellerie le chef du parti social-démocrate (SPD) Rudolf Scharping, contre 37% en faveur du chancelier Helmut Kohl, selon un sondage de l'institut Infas réalisé pour la télévision publique. Le même sondage révèle que 56% des Allemands pensent que le chancelier Kohl est politiquement «fini», et moins d'un électeur sur trois se dit satisfait de l'action du gouvernement (31% contre 68% qui pensent que les mesures gouvernementales contre le chômage sont insuffisantes). En cas d'élections générales immédiates, le SPD l'emporterait facilement sur les Unions chrétiennes-démocrates du chancelier. Le SPD est crédité de 37,5% à 46% des intentions de vote selon les instituts de sondage, contre 33 à 34% pour les chrétiens-démocrates. 1994 sera une super-année électorale en Allemagne avec 19 scrutins importants. En octobre auront lieu les élections législatives qui décideront de la composition du gouvernement.

VEIL FAIT LA MANCHE POUR BALLADUR

Paris (AFP) — Le ministre d'Etat français aux Affaires sociales, Simone Veil, a invité ses collègues du gouvernement à mettre la main au portefeuille pour offrir, à l'occasion des fêtes de Noël, un cadeau au premier ministre, Edouard Balladur, en témoignage de leur «admiration». Avec l'approche des fêtes s'achève une année que nous avons tous vécue intensément autour d'Edouard Balladur, écrit Mme Veil dans une lettre, dont le fac simile a été publié hier par le quotidien Libération. «J'ai pensé, poursuit-elle, qu'il me revenait de prendre l'initiative de demander à chacun de participer à un cadeau que nous pourrions offrir collectivement au premier ministre et qui lui manifesterait notre admiration pour la manière dont il a animé notre équipe». «Compte tenu des circonstances et du caractère surtout symbolique de notre geste, je pense que nos contributions personnelles pourraient se situer autour de 1000 FF. (169,5 dollars)», suggère Mme Veil. Cette lettre, datée du 17 décembre, a été diversement appréciée dans les ministères, où elle a parfois provoqué l'hilarité. Certains ont ironisé en suggérant que Simone Veil était «tombée sous le charme» d'Edouard Balladur.

MEURTRES INC. EN COLOMBIE

Bogota (AFP) — Vingt cinq mille personnes ont péri de mort violente en Colombie au cours de l'année 1993, ce qui fait du pays le recordman du monde en l'espace, a révélé mercredi Juan Londono, le ministre de la Santé. Selon le ministre ce triste bilan a en outre laissé entre 40 et 50 000 orphelins et entre 10 et 15 000 veuves, et représenté une perte pour l'économie nationale de 250 millions\$. Le procureur de Bogota a ajouté qu'à chaque heure du jour et la nuit une personne était tuée dans la capitale, 36% de ce total par arme à feu, 10% par arme blanche et 14,1% dans des accidents de circulation. Maigre consolation pour la Colombie, ces chiffres sont cependant à la baisse par rapport à ceux de l'an passé puisque 27 100 personnes avaient péri de mort violente en 1992.

CONTÉ CONTENT DE SES ÉLECTIONS

Conakry (Reuters) — Le président Lansana Conté a remporté les premières élections pluralistes en Guinée, selon les résultats officiels publiés hier. Le ministre de l'Intérieur, Alseny René Gomez, a déclaré que le président sortant avait recueilli 50,93% des suffrages au premier tour des élections de dimanche dernier. Des opposants, des observateurs étrangers et des dirigeants religieux avaient demandé sans succès à Lansana Conté de reporter le scrutin afin d'en améliorer l'organisation. Face au refus présidentiel, l'opposition a appelé au boycott et promis de perturber les opérations de vote. Au moins trois civils et un soldat ont été tués dimanche pendant le scrutin. Alpha Condé, de l'Assemblée des peuples guinéens, arrive derrière Conté avec 20,85% des voix suivi par Mamadou Ba de l'Union de la Nouvelle république (13,11%) et par Siradiou Diallo, du Parti du renouveau et du progrès (11,64%). Les trois autres candidats n'ont recueilli chacun que 1,5% des suffrages.

GUÉRILLEROS PÉRUVIENS À L'OMBRE

Lima (AFP) — Quelque 5800 guerilleros du Sentier Luminieux et du Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) ont été capturés depuis janvier 1992, «grâce à la stratégie anti-terroriste du gouvernement» péruvien, a-t-on indiqué hier de source officielle. Selon le Commandement conjoint des Forces armées, le résultat obtenu au cours des 22 derniers mois est meilleur que celui obtenu au cours des onze années précédentes, période pendant laquelle 5.403 militants de ces organisations avaient été arrêtés. Le journal officiel *El Peruano*, ajoute que «le terrorisme qui a durement frappé le pays au cours des 13 dernières années a entraîné la mort de plus de 25.000 Péruviens, civils ou militaires».

FIN D'UNE CENSURE LIBANAISE

Beyrouth (AFP) — Les autorités judiciaires libanaises ont autorisé hier la réouverture d'une télévision privée chrétienne interdite de diffusion depuis près de huit mois, a-t-on annoncé de source officielle. La décision du tribunal autorise la reprise des activités de la télévision International Communication Network (ICN) «dans le cadre des libertés publiques, de la Constitution et des règlements, en évitant le brouillage des émissions de toute autre station de télévision». Le procureur de la République avait justifié la fermeture de la ICN le 29 avril dernier en l'accusant d'avoir «porté atteinte à la sécurité de l'Etat et de ses dirigeants». L'interdit, le premier de ce type depuis la fin de la guerre au Liban en 1990, avait provoqué des protestations dans la presse. Le propriétaire de la ICN, Henri Sfeir, candidat malheureux à l'élection présidentielle proche de l'opposition du général Michel Aoun qui vit en exil en France, avait dénoncé une «atteinte aux libertés démocratiques au Liban». Une cinquantaine de stations de télévision privées, dont une dizaine émettant au niveau national, fonctionnent au Liban sans licence. Leur activité est tolérée «de facto», en attendant la publication d'une loi en cours d'élaboration qui doit régulariser leur statut.

ATTENTION, VOILÀ LE CHAT!

Washington (Reuters) — Plongée dans les présumés accords matrimoniaux du couple présidentiel, la presse américaine sort également ses griffes à l'encontre de Socks, le chat de la fille de Bill Clinton, Chelsea. Selon certains journalistes, Socks aurait été relégué dans les sous-sols de la Maison Blanche pour avoir endommagé par ses coups de patte ravageurs le mobilier historique de la demeure présidentielle. Il n'en est rien, a tenu à répliquer Neel Lattimore, porte-parole de Hillary Clinton, tout en reconnaissant que Socks ne pouvait plus pénétrer dans la salle à manger de gala, où il s'était intéressé d'un peu trop près à une reproduction en pain d'épice de la Maison Blanche.

Clinton de marbre face à Castro

L'orthodoxie de sa politique cubaine commence cependant à faire l'objet de critiques

C'est muni d'un passeport espagnol, portant une perruque et en se faisant passer pour une touriste que la fille de Fidel Castro, Alina Fernandez Revuelta, a fui Cuba «secrètement» dimanche en laissant sa fille de 16 ans derrière elle. «C'était une évasion», a-t-elle affirmé hier au cours d'une conférence de presse à

ALAIN FRACHON
LE MONDE

Washington — En dépit de quelques gestes récents témoignant d'une approche un peu plus pragmatique, le démocrate Bill Clinton poursuit à l'égard du vieux «législateur» de La Havane la même politique que ses prédécesseurs républicains: affrontement idéologique et maintien de l'embargo commercial.

L'arrivée de Mme Fernandez Revuelta aux États-Unis, jusque-là retenue contre son gré dans son pays, témoignait d'un léger assouplissement à Cuba. Fidel Castro paraît décidé à laisser partir certains de ses opposants, fussent-ils membres de sa propre famille (une de ses sœurs est installée depuis longtemps aux États-Unis, une autre au Mexique).

S'il faut y voir une tentative du régime cubain pour amadouer Washington, elle a peu de chances d'être couronnée de succès. L'administration Clinton est décidée à maintenir l'embargo commercial à l'encontre de Cuba, tant que M. Castro ne fera pas un geste significatif pour démocratiser son régime. Avec l'arrêt de l'aide du bloc de l'Est à La Havane, les conséquences de cet embargo, mis en place en 1960, se font de plus en plus lourdement sentir sur la population, qui subit un surcroît de souffrances économiques et sociales.

Bill Clinton disait récemment: «Les

États-Unis estiment que les pressions qu'ils exercent à l'encontre de Cuba sont, dans une certaine mesure, à l'origine des quelques très modestes ouvertures que nous avons observées en provenance de ce pays». Cependant «je ne vois pas d'indication», poursuivait M. Clinton, «laissant entendre que le gouvernement Castro serait désireux d'opérer le genre de changement que nous attendons avant que nous-mêmes changions de politique».

Durant sa campagne électorale, M. Clinton avait approuvé le vote par le Congrès de la loi dite Torricelli (du nom d'un élu démocrate du New Jersey) prévoyant un renforcement de l'embargo. Cet automne encore, à l'assemblée générale des Nations Unies, les États-Unis ont fait la sourde oreille alors que leurs alliés leur demandaient de lever ou d'assouplir l'embargo.

À la position de fond de l'administration s'ajoutent des arguments qui tiennent surtout à la situation politique aux États-Unis: désir de ne pas s'aliéner la puissante et très anticomuniste communauté cubaine de Floride (et du New-Jersey), volonté de ne pas prêter le flanc aux accusations de «mollesse» fréquemment portées contre un démocrate à la Maison Blanche.

L'orthodoxie de la politique cubaine de l'administration Clinton commence, cependant à faire l'objet de critiques — dans des cercles, il est vrai, encore très restreints. Le *Washington Post* rapportait

récemment que cette politique ne faisait plus l'unanimité au département d'Etat.

L'été dernier, le chef de la section des intérêts américains à La Havane, Alan Flanagan, révèle le *Post*, a suggéré de faire un geste à l'égard de La Havane, dans l'espoir de pouvoir préparer l'après-Castro.

Tisser des liens

Il s'agirait de commencer à tisser quelques liens au moment où le régime tente de libéraliser son économie. «Faire quelque chose qui montre que les États-Unis ont un autre objectif qu'étrangler le peuple cubain», disait un fonctionnaire du département d'Etat.

Cette position est soutenue par un mouvement de «dissidence» qui se manifeste au sein de l'opposition immigrée anticomuniste à Miami, notamment dans les milieux d'affaires.

Autour d'hommes tels qu'Eloy Gutierrez Menoyo, ce mouvement appelle les États-Unis à nouer un dialogue politique avec La Havane pour amorcer l'après-Castro et favoriser une transition pacifique. Appuyés par des défenseurs des droits de l'homme Cuba, comme Eliodoro Sanchez, les «dissidents» exhortent l'administration à plus de flexibilité et à lever, au moins partiellement, l'embargo.

Un éditorial du quotidien populaire *USA Today* défendait récemment la même ligne, faisant valoir qu'il n'y avait pas eu d'embargo à l'encontre de régimes

latino-américains dont le bilan en matière de respect des droits de l'homme n'était guère plus glorieux que celui du régime de Castro.

Sans début de rapprochement avec Cuba, les États-Unis ne seront pas en mesure d'empêcher la transition tragique que prévoit un des scénarios de la CIA pour l'après-Castro: bain de sang, guerre civile, chaos et dizaine de milliers de Cubains fuyant vers les côtes de Floride.

Quelques fléchissements ont été observés ces derniers mois. Les deux pays viennent de conclure un accord pour le rapatriement à Cuba de 1500 criminels cubains de droit commun émigrés aux États-Unis en 1980; Cuba vient d'autoriser des policiers des États-Unis à venir chercher sur l'île deux trafiquants de drogue américains.

Les militaires américains de la base de Guantanamo (sud-est de Cuba) préviennent l'état-major cubain en cas de manœuvres: La Havane et Washington ont conclu un accord sur le partage des recettes dues à l'ouverture de lignes téléphoniques entre les deux pays, etc.

Ces quelques frémissements ont provoqué la colère de la principale organisation cubaine anti-castro de Miami, la Fondation nationale cubano-américaine, que dirige Jorge Mas Canossa. Persuadée que le régime cubain vit ses derniers moments, elle entend que l'embargo soit maintenu, intégralement.

Aristide convoque

Conférence le 15 janvier à Miami des «groupes démocratiques»

D'APRÈS AFP

Washington — Le président en exil d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, a convoqué une conférence sur Haïti pour le 15 janvier à Miami, a indiqué hier un de ses porte-parole.

La conférence — qui devrait étudier les moyens de restaurer la démocratie en Haïti et examiner les problèmes de réfugiés — est ouverte «aux groupes démocratiques d'Haïti», à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme et aux organisations internationales s'occupant des réfugiés et ne prévoit pas la participation des militaires haïtiens, a ajouté le porte-parole, M. Michael Barnes.

L'initiative du président Aristide apparaît comme une réponse au plan du Premier ministre démissionnaire, Robert Malval, d'organiser à Port-au-Prince une conférence de «réconciliation nationale» avec la participation de toutes les parties en conflit.

Le président en exil a rejeté l'idée d'une conférence à Port-au-Prince en faisant valoir que la sécurité de ses partisans ne pouvait y être garantie, a indiqué M. Barnes en rappelant en outre que les militaires haïtiens avaient refusé de recevoir mercredi une délégation militaire des «quatre pays amis d'Haïti» (France, Canada, États-Unis et Venezuela).

La délégation des «quatre pays amis» a remis aux autorités haïtiennes un memorandum avertissant le chef de l'armée, le général Raoul Cédras, que si d'ici le 15 janvier des mesures n'ont pas été prises pour mettre en oeuvre l'accord de Governors Island (sur le retour du président Aristide en Haïti) l'actuel embargo militaire et pétrolier pourrait être transformé en embargo commercial.

Par ailleurs Aristide s'est inquiété mercredi de la situation «critique» des réfugiés qui quittent Haïti, estimant que «leur droit à fuir un Etat dominé par la violence» ne pouvait être ignoré. «Pendant que nous continuons à chercher une solution à la crise politique, la communauté internationale devrait concentrer ses énergies sur le problème des réfugiés», écrit le président Aristide dans un communiqué.

«Au cours de ce mois seulement, plus de 200 Haïtiens fuyant la répression dans notre pays ont été retournés aux mains de leurs oppresseurs», ajoute le président constitutionnel d'Haïti, dans une allusion implicite à la politique américaine à l'égard de ces réfugiés. En novembre, neuf réfugiés haïtiens ont disparu en mer, selon le président Aristide.

Cette déclaration fait suite à la disparition lundi d'une jeune mère et de son bébé qui avaient fui Haïti à bord d'un bateau. Selon les témoignages des autres passagers, la jeune femme se serait jetée à l'eau avec son enfant après avoir réalisé que ce dernier était mort. D'autre part, dans un communiqué distinct, le gouvernement haïtien réitère son soutien à l'aide humanitaire internationale en Haïti, indiquant que «des discussions sont actuellement en cours» pour permettre la distribution de carburant aux organisations humanitaires non-gouvernementales présentes en Haïti.



Le Père Noël brandissait hier le drapeau palestinien à Gaza: depuis les accords de Washington, cet emblème noir, vert, blanc et rouge a fleuri dans les territoires occupés.

Palestiniens et Israéliens pataugent dans leurs pourparlers

Querelle de drapeaux à Bethléem

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Les négociateurs israéliens et palestiniens réunis depuis mardi à Versailles (ouest de Paris) se sont séparés hier sans parvenir à décaler un compromis de nature à faciliter l'application du plan d'autonomie dans la bande de Gaza et à Jéricho.

Après s'être réunis successivement au Caire, à Oslo, puis à Paris, Israéliens et Palestiniens se retrouveront à leur point de départ, en décidant de se rencontrer à nouveau au Caire.

Cette réunion se déroulera lundi, a-t-on précisé auprès des délégations. Auparavant, Ahmad Korei (Abou Alaa), chef du département économique de l'OLP et membre de la délégation palestinienne avait indiqué qu'elle se tiendrait mardi.

«Les discussions n'ont rien réglé et les principaux points litigieux demeurent», notamment la question du contrôle des points de passage de Gaza et Jéricho avec les pays voisins, a affirmé M. Korei, l'un des principaux artisans de l'accord israélo-palestinien d'Oslo.

Les autres points de désaccord portent sur l'étendue du territoire de Jéricho et sur le déploiement de l'armée israélienne hors des implantations juives dans les régions sous autonomie palestinienne.

La position israélienne est plus nuancée. «De nouvelles idées ont été présentées par les deux parties. Un accord existe sur certains sujets, d'autres (idées) nécessitent encore d'être débattues», a déclaré jeudi le porte-parole de l'ambassade israélienne à Paris, Daniel Shek. Ce dernier n'a pas précisé les points de désaccord.

Avant de se retrouver au Caire, les négociateurs vont maintenant effectuer chacun de son côté des consultations à Jérusalem et au siège de l'OLP à Tunis.

Les deux délégations ont notamment examiné au cours de leurs pourparlers un document de compromis.

Ce document prévoit une «présence» palestinienne aux points de passage, les Israéliens exerçant une surveillance à distance «par des moyens électroniques», a-t-on appris.

Les Israéliens, tout en acceptant de faire

certaines concessions aux Palestiniens, insistent sur le fait que les questions frontalières relèvent de leur sécurité extérieure, conformément à la Déclaration de principes signée le 13 septembre au Caire, et doivent donc rester sous leur unique responsabilité.

Les Palestiniens insistent sur la «coordination» entre les deux parties en ce qui concerne les points de passage.

On estime auprès des négociateurs qu'il existe de «bonnes chances» pour que les deux parties finissent par s'entendre. Le sommet entre le président syrien Hafez al-Assad et le président Bill Clinton le 16 janvier à Genève en vue de débloquent les négociations de paix entre la Syrie et Israël devrait inciter Israéliens et Palestiniens à conclure rapidement leurs pourparlers, précisent-on.

Par ailleurs, les premières célébrations de Noël depuis six ans à Bethléem, site de la Nativité, sont menacées par une querelle au sujet du drapeau palestinien.

L'emblème national avait été hissé sur la mairie, place de la Crèche, mais des soldats israéliens l'ont amené dans la nuit, suscitant la colère des édiles qui menacent d'annuler les fêtes.

Ils ont consulté le QG de l'OLP à Tunis, qui leur a demandé de refaire flotter le drapeau sur la mairie, a déclaré à Reuter le maire-adjoint Hanna Nasser.

Défiant les autorités d'occupation, de jeunes militants se sont chargés d'exécuter cette instruction dans le courant de la journée.

«Nous allons fermer la municipalité et tout annuler s'ils insistent pour amener le drapeau», a grondé hier le maire Elias Freidj lors d'une séance houleuse du conseil municipal. Freidj a affirmé à Reuter que l'ordre d'enlever les drapeaux palestiniens des bâtiments publics des territoires occupés émanait du premier ministre Rabin lui-même.

Depuis la signature de l'accord d'autonomie le 13 septembre, l'emblème national palestinien — noir, vert, blanc et rouge — a fleuri partout en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Noël n'a pas été célébré à Bethléem depuis le déclenchement de l'intifada en décembre 1987.

Entre Français et Américains

Nouvelle polémique sur le sida

Washington (Reuters) — Une nouvelle polémique entre chercheurs français et américains sur le sida a éclaté hier au sujet d'un article dans lequel une équipe de l'Institut Pasteur annonce avoir découvert une nouvelle molécule qui aide le virus HIV à infecter les cellules.

«Il n'y a pas un mot de vrai dans tout l'article. Tout est à jeter», a dit à Reuter Joseph Sodroski, professeur de pathologie à l'école de médecine de Harvard et à l'Institut de cancérologie Dana-Farber.

L'équipe de l'Institut Pasteur, dirigée par le professeur Ara Hovanessian, publie pour la première fois les résultats de ses recherches dans le numéro à paraître aujourd'hui de la revue américaine *Science*. Ces résultats avaient été en partie dévoilés lors d'une conférence en octobre.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur pensent que les cellules sanguines pourraient se prémunir contre le virus du sida si l'activité de la molécule récepteur CD 26 était inhibée.

Si tel est le cas, cette découverte pourrait contribuer à la recherche pour un vaccin contre le sida.

Une autre molécule-récepteur, baptisée CD 4, avait déjà été identifiée mais les chercheurs avaient dans l'idée qu'un autre récepteur ou agent, au moins, aidait le HIV à infiltrer les cellules. Le professeur Luc Montagnier, qui le premier a isolé le HIV en 1983 à l'Institut Pasteur, a pris la défense de l'équipe du Dr Hovanessian.

«Si l'on prend chaque donnée séparément, ce n'est peut-être pas convaincant. Mais si les données sont prises dans leur ensemble, tout cela se tient très bien», écrit-il dans un autre article publié par *Science*.

«Trois fois zéro égale zéro. On ne bâtit rien de convaincant en mettant côte à côte trois fragments de preuve insuffisants», estime pour sa part le professeur Sodroski.

Des chercheurs américains, parmi lesquels Sodroski, possèdent des données semblant montrer que le CD 26 n'aide pas le HIV à infecter les cellules. «Les résultats sont faux. Ils ne sont pas reproductibles, par quelqu'un d'autre», poursuit Sodroski. Cette polémique rappelle celle qui éclata dans les années 80 quant à la paternité de la découverte du virus HIV que se disputaient Luc Montagnier et le chercheur américain Robert Gallo, du National Institute of Health.

Thomas Schultz, virologue au Chester Beatty Laboratories (Angleterre), étudie le processus d'infection du HIV. Dans le même numéro de *Science*, il s'avoue lui aussi «très sceptique» quant à la validité des résultats de l'équipe française.

«Il se trouve que bon nombre des expériences ne m'inspirent pas confiance», écrit-il.

La controverse s'étend à la revue elle-même qui juge bon de justifier la publication des conclusions des recherches françaises.

«Cet article a été revu très minutieusement par des chercheurs reconnus au sein, et à l'extérieur, de la communauté des spécialistes du HIV», souligne Barbara Jansy, l'une des responsables de l'équipe éditoriale de *Science*.

On négocie.

Mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 décembre.

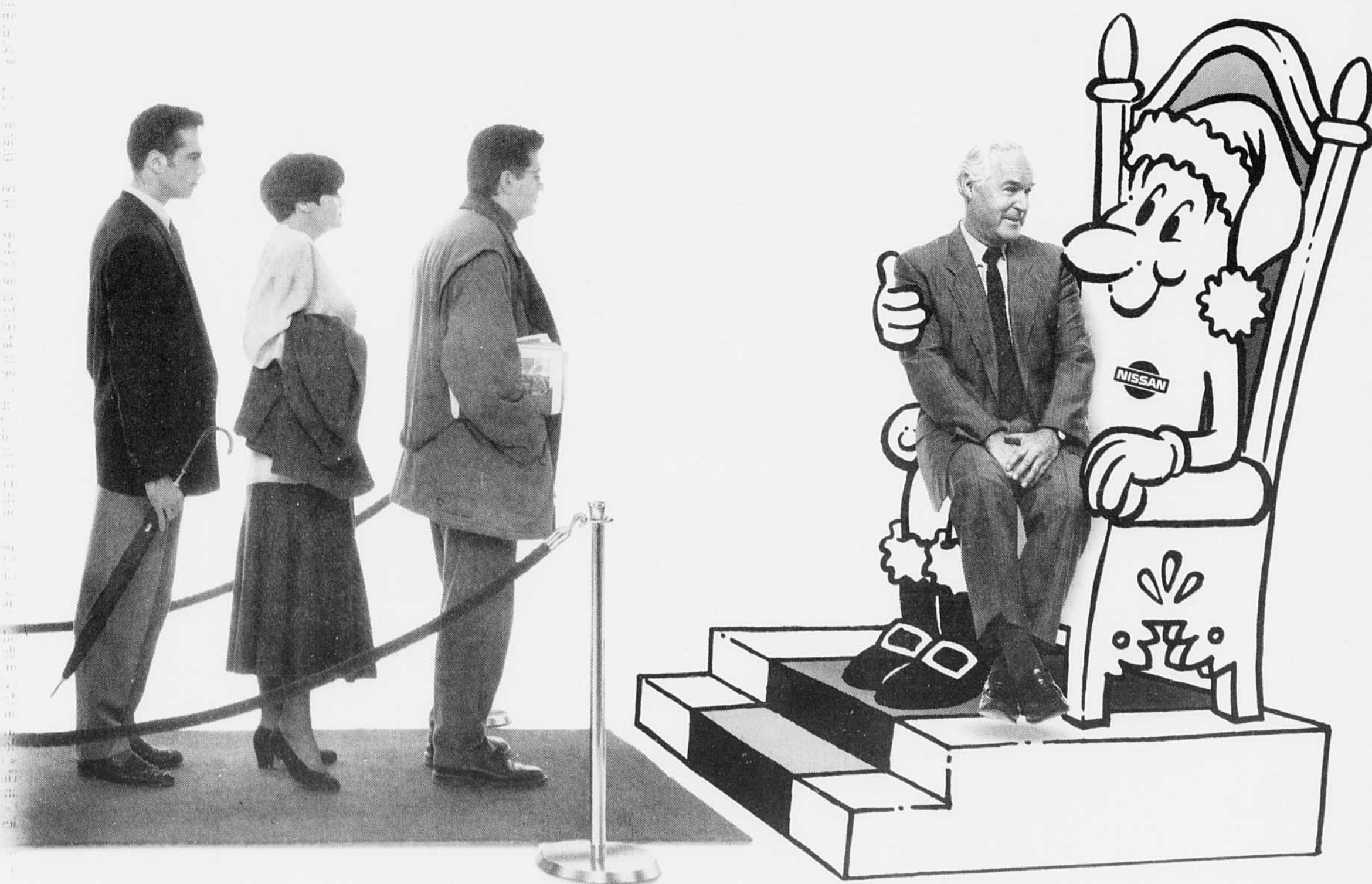
Il y a quelques semaines, vous avez confié votre liste de cadeaux au Père Noël. Le temps est maintenant venu de confier votre vœu le plus cher à votre très sympathique concessionnaire Nissan.

Venez faire votre choix parmi les derniers modèles 1993 en inventaire, et obtenez un taux de financement sans précédent. Que vous rêviez d'un véhicule économique comme la Sentra,

innovateur comme l'Altima, luxueux comme la Maxima ou robuste comme le Pathfinder, votre très sympathique concessionnaire Nissan vous attend pour négocier.

Vous avez 3 jours seulement pour profiter d'un tête à tête avec lui. Et contrairement au Père Noël, il s'y connaît plutôt bien en voiturage.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

* Financement spécial offert sur les modèles 1993 disponibles (à l'exception des modèles Sentra Classic, Quest, 240SX, 300ZX). Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1-800-387-0122 (entre 8h et 19h HE).

É D I T O R I A L

Nocturne

Benoît Lacroix, o.p.

Nocturne! Ce mot à lui seul déjà fait rêver. Quel artiste n'a pas un jour ou l'autre voulu célébrer la nuit? C'est Chopin, Fauré, Debussy, bien d'autres musiciens. Des peintres aussi: Caravage, La Tour, Rembrandt, Chagall, Pellan... Et parmi les poètes: Novalis dont les *Hymnes à la nuit* sont en leur langue originelle quasi inimitables: «As-tu aussi un cœur humain sombre nuit? Que caches-tu, sous ton manteau, d'invisible qui si fort en appelle à mon âme?» Puis vint Péguy: «Ô ma nuit étoilée, je t'ai créée la première... Ô silence de l'ombre, ô douce, ô grande, ô sainte, ô belle nuit, peut-être la plus sainte de mes filles, nuit à la grande robe, à la robe étoilée...»

Les anciennes mythologies sont pleines de craintes révérentielles pour cette «fille de chair». Nix, déesse attendue du mystère et des énergies sacrées. La nuit engendrerait les enfants, les rêves, voire la mort. Qu'est-ce qu'un rêve sinon un «songe dans le vrai»? Hubert Reeves commente: «Les rêves des hommes constituent une partie de leur histoire et ils expliquent beaucoup de leurs actes.»

Il est même dit que Bouddha et Mahomet doivent à la nuit des confidences révélatrices. Les mystiques juifs et après eux les chrétiens célébreront dans des liturgies différemment apprivoisées la nuit de l'Exode, la colonne de nuée, le soir du repas pascal, ainsi que certaines visions d'Isaac, de Jacob, de Samuel, de Daniel.

C'est vrai que, pour des raisons de progrès, la nuit est devenue plus rare en notre Occident luminescent, mais sans elle nos chrétiens s'expliqueraient mal leur enthousiasme pour la nuit de Noël s'ils n'avaient pas déjà intégré le joli récit archétype d'une jeune femme du nom de Marie qui, sur le point d'accoucher dans la nuit, se débat avec les refus des biens nantis de son pays. Dès qu'elle accouche, le même récit, à saveur orale, veut que les anges se mettent à chanter, dans la noirceur encore. C'est arrivé, nous dit-on, tout près de Bethléem en Judée.

Paix! Douceur! Silence! Mystère! Sainte Nuit! *Heilige Nacht!* chantons-nous avec raison. En plein cœur de Montréal la Distraite, des hommes et des femmes de ce pays auront leurs offices nocturnes entrelacés de psaumes et de versets musicalement ornements. Pour leur part, plusieurs frères et sœurs de ma communauté spirituelle reliront toujours avec la même émotion le tendre récit de Frei Betto, jeune dominicain brésilien jadis jeté en prison pour inconduite politique: «Toute la prison chante, comme si notre chant seul, heureux et libre, pouvait résonner dans le monde entier. Les femmes chantent dans leur section et nous, nous applaudissons... Tous savent ici que c'est Noël et que quelqu'un naît de nouveau. Et, avec notre chant, nous témoignons que nous renaissions aussi à la foi pour un monde sans larmes, haine et oppression. C'est une satisfaction de voir ces chers jeunes, serrés contre les grilles et chantant leur amour... Inoubliable! Cela ne convient pas à nos juges, accusateurs publics ou à la police qui nous a arrêtés. Ils voudraient rendre la beauté de cette nuit intolérable. Les bourreaux craignent un sourire, même léger...»

Comme des *Îles dans la nuit* (Grandbois), d'autres souvenirs remontent à la surface. Ah cette chère mémoire! «couloir réservé du cœur», ainsi que l'écrivit si discrètement la poète Hélène Dorion. Tant de jeux d'enfant! Tant d'espoirs d'adultes attachés au seul rappel de la veillée de Noël! N'est-il pas assez significatif que, au Canada français, «la fête ait déclenché à même un vieil héritage européen consenti, toute une série de contes, de chansons, de récits, de cantiques, d'histoires merveilleuses de fées, d'étoiles, de bergers? C'est naïf mais, comme toute légende, rempli de sens. C'est dans la nuit de Noël

que, paraît-il, les étoiles sont plus scintillantes, que la lune est plus vive, que la neige est plus blanche, que les anges voyagent plus aisément, qu'à la grange les animaux à minuit se mettent à genoux, que les chiens jappent moins, que les chats ne courent plus les souris. *Et caetera! Et caetera!*

Il faut dire que nos ancêtres dans la foi chrétienne dite catholique n'étaient pas comme nous obstinément engagés dans un processus de purification collective; ils ne connaissaient ni nos ressentiments ni les insomnies de l'esprit angoissé qui distraient parfois du message essentiel; ils étaient pauvres matériellement et souvent peu instruits. Leur manière de croire et de pratiquer la religion était plutôt volontariste, formaliste et sans grandes perspectives théologiques. Il reste que, malgré toutes leurs limites (étaient-ils si responsables?), le seul jour de Noël provoquait chez eux comme par enchantement le joyeux *temps des Fêtes* qui durait au moins jusqu'à l'Épiphanie, le 6 janvier, et même jusqu'à la Chandeleur, le 2 février: un temps de généreux menus et beuveries, avec des veillées ritualisées, le tout encadré de sérieux avertissements d'Eglise, bien reçus selon l'habitude mais légèrement «obéis». La loi avertit; l'esprit vivifie!

1993. Nous sommes pressés, très pressés. Cette année, le Père Noël s'est montré à Montréal le 11 novembre. La série accélérée des événements sociaux, scolaires et même familiaux, ouverte depuis le début de décembre, signifie notre impatience mais aussi la générosité de notre cœur. Ce soir encore nous trouverons des cadeaux, d'autres cadeaux; il y aura des visites, des fêtes domestiques, nous nous émerveillerons encore. Tant mieux! C'est beau! Cette nuit encore, des cérémonies d'église feront en sorte que chacun, chacune, verra de son mieux ranimer la flamme sous braise d'un culte multimillénaire, tout en sachant bien, et comme dirait le Christ que «la vraie fête, le vrai royaume, est d'abord au dedans de nous».

Au fait et à moins de n'être plus capable d'aimer et d'être aimé, il suffirait d'observer — quel que soit notre âge — la joie éclatée des enfants et les yeux rassurés de certains réfugiés affamés de pain et d'amour pour sentir que cette nuit reste, malgré nos limites d'existence, une nuit unique, unique en tendresse et en gratuité. Il y a de ces fleurs qui ne fleurissent bien que la nuit! de ces étoiles qui attendent leur soirée préférée pour se pointer au creux du firmament! Étonnantes métamorphoses! Même l'univers s'en mêle!

En somme et au risque de nous répéter, souhaitons-nous ce que de Saint-Denis Garneau (dont on vient de célébrer majestueusement le cinquantième anniversaire de la mort) appelait la «joie de jouer» au «paradis des libertés». Souhaitons-nous toutes les fantaisies possibles autour d'une fête civilisée et personifiée, autour d'un partage, d'une visite, d'un texte sacré enjolivé de cérémonies culturelles réfléchies. Et s'il le faut en certains cas pour retrouver le sens d'une halte nocturne supersacrée, fermons un instant les yeux, ouvrons notre esprit à une méditation doucement aménagée. «Ferme tes yeux et tu verras...»

Joyeux Noël!

L E T T R E S

Une fois pour toutes

Réforme de la langue... Nous serions les bannis du ciel le jour où l'on déciderait de démocratiser notre langue. N'est-elle pas la nôtre à tous en tant que bien commun?

Crainte qu'une telle mesure conduirait à l'anarchie serait oublier que c'est le propre de la démocratie de s'autorégler elle-même (le pléonasme n'est pas de trop). La méthode anglaise peut nous servir d'exemple à cet égard entre autres.

Pourquoi ne commencerions-nous pas ici, en terre d'Amérique, le Nouveau Monde?

André Dumont
Sainte-Foy, 10 décembre 1993

Ded Moroz

Il pleut à verse. Les boutiques ont sorti leurs guirlandes de houx en plastique et leurs conifères artificiels.

Dans toutes les vitrines: du vert et du rouge, des appels à la joie, des rennes qui sourient. Les centres commerciaux sont remplis de *White Christmas*, de *Jingle Bells* et de *Père Noël*.

La Société canadienne des postes ne fait pas exception et participe elle aussi à cette frénésie annuelle; sur le timbre de 49 cents qu'elle a émis pour la circonstance (celui requis pour les lettres ayant la Floride pour destination, par exemple), un petit lapin observe avec perplexité un gros bonhomme à l'air renfrogné qui porte sur son dos un sac de jouets et dans sa main droite le bâton de la Fée des étoiles; juste en-

dessous, on peut lire «Ded Moroz!» Je demande à l'employé des postes: «Ded Moroz?» Qu'est-ce que c'est?

«Euh... Le nom de l'artiste qui a dessiné le timbre, je crois», me répond-il en me rendant la monnaie.

Mais j'ai l'esprit tordu, je ne crois pas toujours ce qu'on me dit et j'aime compliquer les choses: est-ce qu'il ne s'agirait pas plutôt d'un constat en espéranto sur l'état des relations entre les deux solitudes... ou d'un commentaire homophone sur la situation socio-économique du pays?

Solange Lévesque
Montréal, 3 décembre 1993

Droit de parole

Il semble que ceux qui veulent s'informer de la position de l'Eglise catholique romaine concernant l'homosexualité ont tout ce qu'il faut pour le faire, surtout depuis *Splendor Veritatis*. Pourquoi, des lors, ne pas respecter le silence de nos évêques et ne pas régler la question entre dissidents, puisque le temps du dialogue avec l'Eglise est passé (LE DEVOIR, 4 décembre 1993)?

Le point de vue de l'Eglise a été entendu. Si la pertinence de la position des adversaires est évidente, on le verra bien. Le danger dans la prolongation du débat est de savoir si on entend imposer au monde sa solution personnelle, et non plus de savoir ce que l'Eglise en a déjà dit.

Que ceux qui croient que l'avenir du monde est dans l'homosexualité en donnent des preuves nouvelles, ou renouvellent les anciennes. Qu'ils établissent que, par l'homosexualité, la société trouvera une

meilleure assise familiale; que les fins de la procréation et de l'éducation des enfants seront mieux servies; que l'amour et la communion entre les humains seront mieux établis...

Il me semble que, depuis le temps de Platon, beaucoup de choses ont été écrites sur ce sujet, et que l'ajout de notre époque ne porte pas sur ces considérations formelles, mais plutôt et seulement sur la volonté d'en finir avec la réflexion elle-même et la recherche d'un véritable bien commun.

Le débat actuel ne fait en vérité que prolonger celui qui porte déjà sur le sida ou sur la drogue; on voudrait bien que le sida n'existe plus et que le crack n'ait plus de conséquences désastreuses, mais qui peut rien y faire?

Si les prophètes sont des hommes de désir, voilà qui promet peut-être de grands prophètes à notre temps, mais peut aussi bien ne rien changer aux faits.

N'est-ce pas plutôt, en réalité, concevoir que la nature humaine est égale à la nature divine; que le mal est bien et que le bien est mal également? Job, préoccupé de ces graves questions, après cela mettait sa main sur sa bouche et n'allait pas jusqu'à tenter d'imposer sa volonté à Dieu.

A chercher une meilleure réponse à Tchernobyl, on finira par prétendre que la combustion atomique est ce que l'homme a inventé de mieux pour réchauffer son café.

Edmond Robillard, o.p.
Montréal, 4 décembre 1993



Le nouveau tribalisme

Le plus difficile en voyage, c'est de donner un sens aux nouveaux paysages, ceux de la géographie comme de la société, qui défilent sous vos yeux.

Les apparences ne sont pas toujours trompeuses et c'est bien là le problème.

Il suffit parfois de quelques jours dans une ville étrangère pour découvrir que les clichés sont parfois fondés et que si on les laisse faire, ils vont vous ruiner votre découverte tout aussi sûrement qu'un charter d'Américains débarquant sur une île déserte.

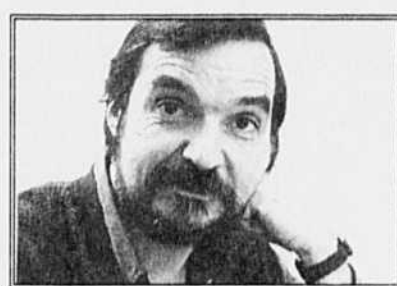
Quelle surprise, mais aussi quelle déception de constater qu'effectivement Singapour est une ville archiprotre, que Djakarta est frénétique et que Melbourne est relax. Que faire lorsque la réalité confirme la fiction? Serait-ce que les brochures touristiques disent la vérité?

Utilité parce qu'il vous procure une impression de déjà-vu, le cliché n'est cependant d'aucune utilité lorsque les exceptions se multiplient et que la règle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Le cliché fait plaisir, il n'explique rien.

Mais pourquoi donc les Singaporiens ont-ils décidé de faire dans la propriété? Il n'y a quand même pas de lien entre leur refus de mâchouiller du chewing-gum et leurs succès économiques?

Et tant qu'à y être, comment expliquer que les Indiens — ceux de la-bas et pas les nôtres — semblent bien réussir partout en Asie, mais pas en Inde? Ils sont pourtant tout aussi conformes à leurs propres clichés — pointilleux et marchandeurs —, à Kuala qu'à Bombay.

De ville en ville, la formulation change, mais la question demeure: pourquoi des causes semblables donnent-elles des effets si différents? La mondialisation ne devait-elle pas avoir gommé ces différences? Ne vit-on pas à l'heure avancée de l'uniformisation?



DANIEL
LATOUCHE

Comment expliquer que l'ordre marchand tolère et même se nourrit de ces différences?

Et voilà qu'au moment où l'on désespère de trouver un semblant de réponse, on tombe sur un bouquin dont le titre intrigue.

On n'a pas idée avec tout ce qui se passe dans les Balkans d'appeler son livre *Tribes*, avec comme sous-titre *How race, religion and identity determine success in the New Global Economy*.

Où, vous avez bien lu et bien traduit et c'est précisément le message que l'auteur, un certain Joël Kotkin, journaliste économique de son métier, a voulu faire passer.

L'idée est simple: le développement économique a toujours été une affaire d'identité nationale et de solidarité tribale. L'Etat-nation tire à sa fin, il sera remplacé par l'Etat-tribu. Hier, c'était les Anglo-saxons et avant eux les Juifs, aujourd'hui ce sont les Japonais et les Chinois, demain ce pourrait de nouveau être les Arméniens et les Hindous.

L'avenir, écrit Kotkin, appartient à ces groupes où les liens du sang, de la race, de la langue, peu importe, permettent de faire l'économie des règles écrites et d'établir les complicités indispensables à la bonne marche des affaires. Weber avait déjà un peu dit la même chose tout en croyant qu'à la longue la rationalité économique ferait disparaître l'ethnicité.

Kotkin renverse l'hypothèse et

considère les nouvelles tribus dans ce qu'elles ont de plus «tribal» avec leurs codes, leurs petites haines et leurs grandes passions. Les Chinois de Singapour ne sont pas moins Chinois que ceux du continent.

Ils le seraient même plus et ils ne cherchent pas à être autre chose que ce qu'ils sont.

Mais ne devient pas tribu qui-conque peut prétendre à l'exclusivité de sa différence.

On trouve des Français, des Espagnols ou des Philippins dans toutes les grandes villes d'Asie, mais nulle part n'ont-ils appris à fonctionner en réseau en s'appuyant sur leur dépendance mutuelle et sur un sens de la famille élargie.

La dispersion et l'isolement favorisent l'unité du groupe, mais celle-ci a besoin de beaucoup plus que le simple éparpillement dans de multiples comptoirs pour se maintenir et devenir une véritable force économique.

A l'heure de la mondialisation, une tribu doit pouvoir compter sur un territoire d'origine, réel ou mythique, d'où l'on tire son inspiration.

Une tribu économique peut fonctionner n'importe où, mais pas à vide.

C'est ce qui est arrivé aux Arméniens. C'est ce que les Palestiniens veulent éviter à tout prix et que les Coréens ont compris.

La tribu du prochain millénaire doit être convaincue que les exigences de l'ère globale vont dans le sens de sa propre identité. La passion pour tout ce qui est nouveau, pour le progrès et la technique, pour l'éducation sous toutes ses formes, autant d'exigences qui permettent à la nouvelle tribu économique d'asseoir la continuité de son projet.

L'avenir appartient à ceux qui auront l'arrogance tranquille de leur différence et de leur durée.

La mondialisation a de ces détours.

À P R O P O S

... de l'abus de langage

En début d'année 1993, la Régie de l'assurance-maladie imposait de nouvelles formalités de réinscription à l'échéance de la carte-soleil, telles la prise de photo et autres démarches. Surprise: quelques mois plus tard, on constate que plus de 60 000 personnes n'ont pas expédié la demande de renouvellement de leur carte alors qu'elles auraient dû le faire.

Et alors? Le Québec compta tout à coup, pour cette période, 60 000 fraudeurs du régime qui n'avaient pas osé refaire surface! J'ai dénoncé le langage équivoque en précisant que les nouvelles démarches avaient vraisemblablement pris au dépourvu beaucoup de gens, souvent

parmi les plus démunis. D'où le retard mis à demander une nouvelle carte. D'où également une perte de droits pour certains.

Durant les mêmes mois, les plaintes adressées au Protecteur du citoyen concernant la Régie de l'assurance-maladie augmentaient de façon significative et portaient en majorité sur le nouveau mode de réinscription et l'impossibilité de joindre l'organisme par téléphone pour obtenir de plus amples informations... Décidément, les conclusions hâtives et les messages tendancieux sont à bannir.

Rapport du Protecteur du citoyen, 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN ROBERT SANSFAÇON

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Les gamins
c'est l'espoir

Notons la coïncidence
actuelle de deux mouvements:
baisse de natalité
et clochardisation

LOUIS-MARTIN DOUTRE
Montréal

Vitry-sur-Seine, en France, le 29 octobre dernier, trois mineurs, aidés d'un sans-domicile fixe adulte, ont roué de coups un autre SDF, l'ont déshabillé et logé dans un ancien puits. On imagine, désolé, cette spirale de douleur sans fond.

Cas isolé, inclassable? Malaise social? Si je retiens la première hypothèse, il incombe que je me taise maintenant. Malaise social, alors. Les gamins, c'est l'espoir. Plus on vieillit, plus on le croit et le proclame, car plus on vieillit, plus on se prend pour la société. On se plaît à identifier les gamins à la probabilité que le destin public ira s'améliorant, du moins qu'il ne subira pas de détérioration sensible. Comme on sait, et de mieux en mieux chez nous, la misère vicia la société. Alors quand on voit des gamins s'en prendre à la vie des pauvres, fatalement, on perd espoir.

En termes absolus, il y a pire que Vitry-sur-Seine. Les petits meurtriers de Preston, en Grande-Bretagne... Aucun adulte ne les a incités à commettre leur outrageant forfait; et la victime, ce beau bébé, avait de quoi nous émouvoir, bien plus qu'un vieux clochard. Ça écoeur. C'est presque inconcevable.

On distingue dans cette affaire de la cruauté et de l'inconscience enfantines poussées à leur limite exacte. Bien vrai; or après la perfide Albion, voici le très perfide Hexagone, et les enfants de Vitry-sur-Seine ont pour moi toute la puissance d'un symbole noir. A chacun son objet d'indignation profonde. Quoi qu'il en soit, nos sociétés reçoivent avec horreur ces dépêches semblant venir d'un autre monde et qui, malheureusement, sont parfois des photos réussies.

Postmoralité, un terme à la mode

Postmoralité, voilà le terme à la mode. Sont postmorales les attitudes et les décisions qui, entre autres, recouvrent une profonde rupture de sens. En dépit de leur âge, les gamins de Vitry-sur-Seine sont des êtres postmorales. Aucun d'entre eux ne voudrait poser au porte-étendard de l'éthique postrestante (l'éthique postrestante ou ce qu'il reste de la morale après la morale). «Quoi? Oh! tu vas creux! Pourquoi t'écries?» grommelleraient-ils. Je leur répondrais qu'un pareil geste commande la métaphore, qu'une image aussi consternante mérite qu'on en tire le négatif.

Ressuscité en cette fin de 1993, le jésuite de *La Peste* affirmerait que le ciel se venge. Sur les enfants, et d'ores et déjà par eux. Cas douteux. Il reste que la postmoralité est cousine du fléau décrit par Camus, ou par Artaud dans *Le Théâtre et son double*: liquéfaction des cadres, désordre, gratuité frénétique. Les manifestations, cependant, diffèrent. Pour paraphraser Gilles Lipovetsky, auteur de *L'Ère du vide*, j'avancerais que la postmoralité est une quarantaine cool. À notre époque, Lanctôt pisse dans le Graal et, mi-rueur mi-absent, tout le monde l'applaudit. On se marre, on se meurt.

Mais les manifestations hard de la quarantaine postmorale existent aussi. Témoin Vitry. Là, on ne rit plus. On ne rit plus parce qu'on sait encore d'instinct les limites de ce monde. Il est un pôle négatif (la pauvreté) et un pôle positif (la jeunesse: force vive et continuité). Entre ces pôles, entre le pire et le meilleur, les citoyens ordinaires progressent à petits pas. Frileux, épuisés, voilà qu'ils se replient sur eux, se recroqueville, toussoient, et les limites se rejoignent dans une guerre absurde.

Quand j'ai su à propos du puits de Vitry, j'ai tout de suite pensé à cette scène du *Cuirassé Potemkine* au cours de laquelle des marins jettent par-dessus bord un médecin qui, par mépris ou excès de subordination, a avalisé la consommation de nourriture impropre. Foutre un clochard dans un puits, un toubib à la flotte, ou est la différence? Il y a violence, il y a chute.

Mais à la vérité, cette joyeuse bascule au-dessus de la mer Noire n'a rien de commun avec Vitry. Le geste des mutins a un sens. Il nous éclaire sur la condition humaine, sur la révolte, sur des aspirations intelligibles. Pas Vitry. La postmoralité suppose une consommation, un plongeon dans les ténèbres; il devient patent que la force des choses — des choses urbaines — nous aliène et nous imperméabilise. Oui, j'y vais fort mais j'ai choisi. Malaise social. Autant tartiner.

La misère menace la cohésion sociale

L'ère du vide, c'est l'ère du puits sec. Les puits sont secs en effet, et la fontaine de Jouvence crache aujourd'hui du vitriol. Je n'ai pas de définition satisfaisante de la postmoralité. À défaut, j'ai désormais une image indélébile. L'âge postmoral est cette longue nuit de l'homme où des gamins tiennent au-dessus du néant les chevilles nues de la misère.

Notons la coïncidence actuelle de deux mouvements: baisse de natalité, «clochardisation». Faudrait-il inventer des cours par correspondance pour apprendre à souffrir la proximité des meurt-de-faim, et dont les bénéficiaires transmettraient la théorie à leurs rejetons de moins en moins nombreux?

Développez.

Commentez cette chanson de Piché: «Les enfants, c'est pas vraiment méchant, au fond ça peut faire tout ce qu'on leur apprend. On peut leur enseigner la mort. On peut leur inculquer l'amour et le respect. Vrai ou faux? Cochez oui, cochez non.»

La misère menace la cohésion sociale. Les gamins la garantissent, car en leur nom sont consentis des efforts porteurs, en leur nom sourd l'optimisme.

Noël, c'est les gamins, c'est l'espoir. Faisons une croix sur Vitry. Postulons la rédemption, par voie divine ou humaine, des lynchings juvéniles. Noël, jour de paix, fête de l'enfance et de la misère réconciliées.

En grameen, Bethlehem signifie «maison du pain». Toute société est idéalement ce lieu de rencontre obligé qui combine les avantages du pain et de la maison. Du pain pour tous, et pour gîte, au moins l'équivalent d'une crèche ou trouver chapeau et quietude, voilà le couplet d'une nouvelle *Marseillaise*, le premier commandement des démocrates et des humanistes, peut-être le glas de la postmoralité.

Je n'ai pas la foi, je m'en confesse auprès de Dieu, mais je reconnais à l'enfant de Bethlehem une nature riche et singulière, quelque chose d'irradiant. Jésus, cas isolé. Jésus, gamin moral. Je le salue bien bas, je souffle même sur lui, entre âne et boeuf, comme sur les braises d'un adulte prochain chargé de réchauffer ce monde où, de temps en temps, il fait aussi froid qu'au fond d'un puits désaffecté.

Cantique des plaines

Assez, c'est assez!

Une réponse aux défenseurs des droits
inaliénables de l'imaginaire
et de la création

Nancy Huston
CANTIQUE
DES PLAINESACTES SUD
LEMEAC

JACQUES LANCTÔT
VLB Éditeur

A

u risque de me mettre à dos une partie de la communauté littéraire, je dis c'est assez!

À l'occasion de l'attribution du prix du Gouverneur général du Canada à Nancy Huston, pour son roman *Cantique des plaines*, et de la riposte où cinq éditeurs affirmaient qu'il s'agissait du mauvais prix à la mauvaise personne, nous avons voulu non pas défendre nos auteurs de façon mesquine mais bien faire respecter certaines catégories et règles imposées par le Conseil des Arts du Canada, dont celle du roman où il est dit qu'il doit s'agir d'une oeuvre originale écrite en français.

Et voilà qu'on nous accuse de manquer de respect, d'être cheap, de vouloir fermer le territoire du Québec, d'être des «nationaux», de mal défendre la littérature québécoise, de vouloir créer une escouade de surveillance et faire des écrivains des otages d'une idéologie opprimante, et j'en passe. J'ai édité, à VLB Éditeur, plusieurs auteurs étrangers, des auteurs canadiens-anglais — voir la rubrique «Littérature étrangère» dans le dernier numéro de *Nuit blanche*, où l'on a classé le roman cité de la Canadienne Nancy Huston —, des auteurs uruguayens, des auteurs argentins, etc., et je continue bon an, mal an de publier, en traduction, deux ou trois livres — romans, essais ou poésie.

Mais j'ai aussi publié en traduction, sans l'aide du Conseil des Arts du Canada, ni dans le cadre du programme d'aide à la traduction, ni dans le cadre du programme d'aide à l'édition — j'ai bien essayé à l'époque de protester et d'intervenir auprès du CAC pour faire changer sa politique, mais telles étaient les règles: il fallait que l'auteur soit un citoyen canadien ou un immigrant reçu pour bénéficier d'une aide quelconque, peu importe

son génie —, des auteurs aussi connus que Julio Cortazar, dont les entretiens, *Les révélations d'un cronope*, ont été traduits en français par un ami pour trois fois rien.

Voilà un bel exemple, parmi d'autres, de défense respectueuse d'une oeuvre exemplaire.

Et je mets au défi tous ces soudains défenseurs de la littérature et du chef-d'oeuvre (on parle de «vierge offensée», dans mon cas, faut le faire!) d'en faire autant.

C'est-à-dire de traduire, pour le plaisir et aussi pour la nécessité de voir l'oeuvre traduite en français, un ouvrage sans aide financière aucune, et je m'engage moi aussi à la publier sans aide financière, si elle satisfait aux exigences de notre politique éditoriale. Alors seulement je croirai à leur grande générosité et à leur très large ouverture d'esprit.

Marie José Thériault va jusqu'à sortir du chapeau du magicien un Marco Micone qui n'en demandait pas tant.

Mais pour un Marco Micone polyglotte, combien d'autres italophones ou autres, élevés dans les «trois ou quatre langues» — italienne, patois, anglais, française — qui n'arrivent pas à en maîtriser correctement une seule.

J'en ai connu, et je peux fort bien comprendre cette difficulté, puisque moi-même, à l'instar de bien d'autres Québécois, j'ai été élevé et éduqué dans une langue bâtarde, joulisante et anglicisée à l'extrême, celle de tous les jours et qui est tellement différente, malheureusement, de la langue littéraire. Mais puisque nous sommes dans les catégories et que Marie José Thériault soulève la question: original, contrefaçon, traduction, copie, premier jet, et pourquoi pas plagiat — ce n'est certes pas nous qui allons inspecter, par-dessus l'épaule de l'écrivain, sa table de travail, comme on nous a accusés de le faire, mais quelqu'un d'autre, certes, pour pouvoir parler ainsi de «premier jet» —, est-ce que cette même personne défenderesse du multilinguisme pourrait me dire s'il s'agit de traduction, d'emprunt, de pastiche, de plagiat, etc., lorsque le même Marco Micone publie un long poème intitulé *Speak What*, calqué en tous points sur le célèbre *Speak White* de l'écrivaine Michèle Lalonde, sans que celle-ci — ni l'éditeur, d'ailleurs — ait été consultée?

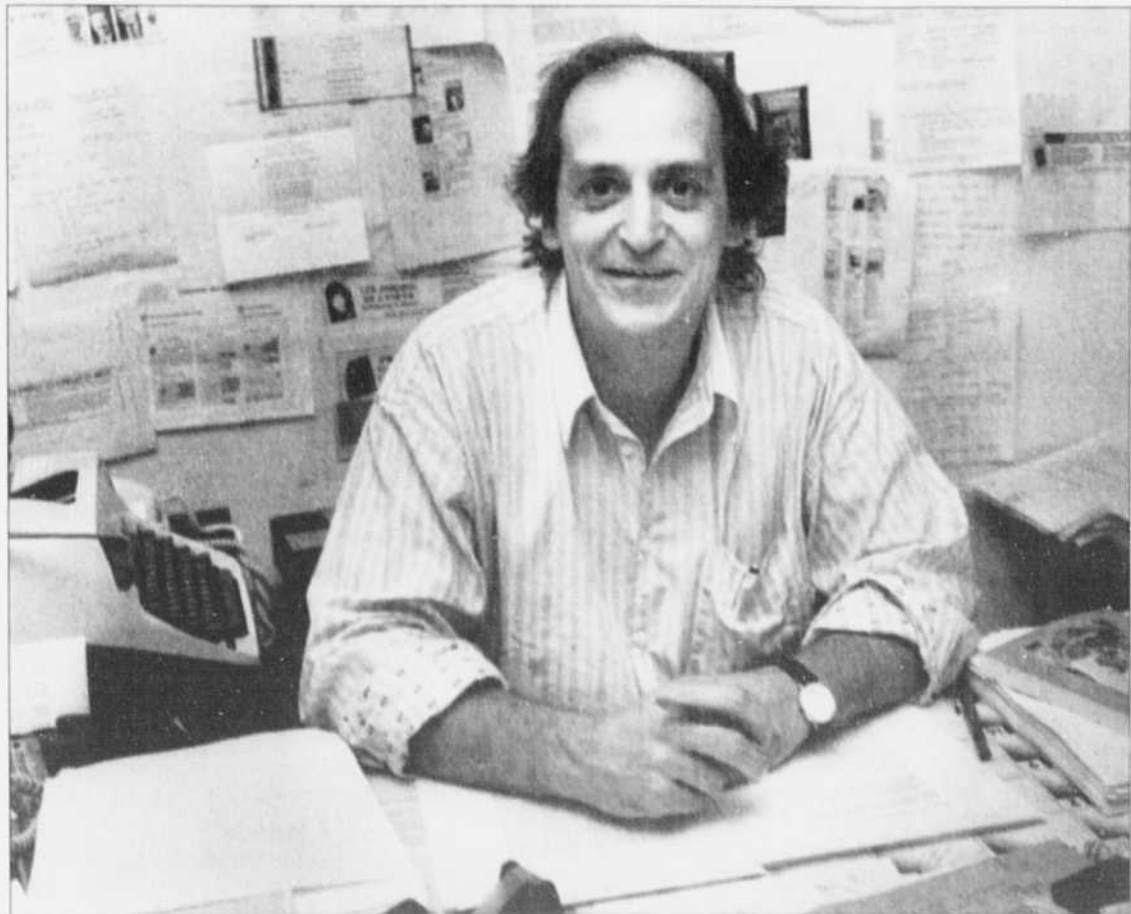
Je crois, pour ma part, en l'écrivain engagé (cela vaut aussi pour l'éditeur engagé), ce vilain mot qui fait tant frémir les postmodernistes, du sous-bouffon Martineau, à *Voir*, aux âmes sensibles qui n'en finissent plus de défendre l'art pour l'art, en passant par les tenants du «transculturalisme», ce salmigondis indigeste par lequel on veut nous faire croire, 150 ans après le rapport de Lord Durham, que nous sommes toujours un peuple sans culture ou avec si peu, si peu, qu'on pourra y mêler à peu près n'importe quoi.

Certes, nous ne sommes pas — pas encore? — d'une culture dominante, forte, imperialiste — dans le bon sens du terme — et exportatrice comme la culture française, qui en ce moment tente par tous les moyens, je l'espère, de s'opposer aux accords du GATT et du géant américain, mais à force de se taper dessus comme plusieurs le font, à force de crier au «nationaux», à l'«étroitesse d'esprit», voire au racisme et au fascisme chaque fois que quelqu'un prend la défense de la culture québécoise et de notre langue, nous n'aboutirons nulle part, si ce n'est dans ce grand désespoir qui habitait Hubert Aquin.

Quant à moi, j'aime mieux passer, à leurs yeux, pour un «national», un étroit d'esprit, un borné qui n'aime pas la culture rock'n'roll américaine qu'on veut nous imposer d'un Disneyland à l'autre, plutôt qu'un transculturel postmoderne. Ce qui nous ramène pas si loin de la controverse à propos du prix du Gouverneur général...

Et je redis ça suffit!

Au fait, que pensez-vous de la réforme de l'enseignement au collégial, proposée par la ministre Robillard?



Jacques Lanctôt

PHOTO JACQUES GRENIER

L'an 2000
est arrivé

Jésus est né en l'an 6
avant J.-C.

JEAN LAUZON
Doctorat en sémiologie
Université du Québec à Montréal

Ceux et celles qui voient arriver l'an 2000 avec une certaine appréhension seront peut-être étonnés d'apprendre que le deuxième millénaire commence vraisemblablement en 1994: autant être prêts. Par ailleurs, il en est de notre calendrier comme de notre langue: les deux partagent un caractère conventionnel et arbitraire.

En soi, ils n'ont aucune signification. Rien à craindre donc de l'an 2000, sinon des peurs que l'on y saupoudrera.

L'ère chrétienne, la nôtre, commence en principe avec la naissance de Jésus de Nazareth. Or, ce dernier est né quelques années avant notre ère, vraisemblablement en moins six ans avant... Jésus-Christ! Si le compte est bon, 2000 années plus tard correspondrait à aujourd'hui, c'est-à-dire maintenant. Nous y sommes donc.

Au temps d'Hérode

En ce temps-là, on comptait les années à partir de la fondation de Rome. En l'an 1279 *Urbe Condita*, Denys Le Petit, moine abbé d'un monastère romain, fait le calcul qui déterminera pour les siècles à venir le calendrier occidental.

Avec l'intention de préciser le moment où débuta l'ère chrétienne, il décide de choisir l'an 754 U.C. comme étant l'année de la naissance de Jésus, qui devient ainsi officiellement l'année zéro de notre ère.

Or, Jésus de Nazareth est né au temps d'Hérode. C'est ce que nous apprend le *Nouveau Testament*, notamment Matthieu 2.1. Nous savons par ailleurs qu'Hérode est mort en 750 U.C.

Jésus ne pouvait donc pas naître quatre années plus tard tel que Denys Le Petit l'a consigné, puisque sa naissance, selon l'évangéliste Mathieu, est contemporaine au règne d'Hérode. Jésus est donc né cinq, six ou sept ans avant notre ère, et l'an 2000 est arrivé, si c'est toujours cette naissance qui en est le fondement existentiel.

La fondation de Rome servait à ce moment de cadre chronologique.

Ainsi, un événement jugé important a été utilisé comme point de départ à l'élaboration comptable de l'ère romaine. Différentes tentatives ont vu le jour tout au long de l'histoire, mais aucune n'a duré longtemps. Le départ de l'ère chronologique chrétienne, qui remplaça le système romain, aura eu comme base la naissance du Christ.

Voilà donc que si l'on y croit toujours, l'an 2000 a passé le seuil de nos portes. Par ailleurs, si l'on ne compte que les années passées après la date fixée par Denys Le Petit, on s'aperçoit étrangement que l'ère chrétienne débute avec une erreur de calcul.

Tout compte fait, et en fonction de ce départ erroné, l'an 2000 n'arrivera pas avant la date prévue, ce qui, en soi, ne signifie pas grand-chose. On devra attendre un peu plus, mais cette fois sans Jésus; sauf que, ère chrétienne ou pas, c'est vraisemblablement son 2000e anniversaire de naissance que nous fêtons aujourd'hui, ce qui, peut-être, mérite d'être souligné...

L'ÉQUIPE DU
DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francœur, Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Precourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Levesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carteuriste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Pinosmeault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Laflèche (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamine (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Des Cormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay (responsable du financement privé).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

JÉSUS *Des évangiles avarés de détails sur l'enfance du Messie*

SUITE DE LA PAGE 1

quatre avant notre ère. La naissance de Jésus remonterait donc au plus tard à cette période de cette année.

Par ailleurs, Luc mentionne que le divin poupon est apparu après un recensement ordonné par les conquérants romains — celui-là même qui aurait obligé la famille à se déplacer de Nazareth à Bethléem. La démarche administrative est assez mal documentée et les historiens ne s'entendent même pas sur la période exacte de l'administration de Quirinius. Les dates les plus probables situent ce recensement entre 6 et 4 avant notre ère.

Considérant tout cela, l'an dernier H.W. Hoehner a proposé que le petit Jésus était probablement né à l'hiver de l'an 5 ou 4 avant Jésus-Christ, peut-être même en décembre ou en janvier (voir la chronologie ci-jointe). Il lui semble donc justifié que les chrétiens d'Occident fêtent Noël le 25 décembre, comme ils s'approprient à le faire, tandis que l'Eglise orientale a traditionnellement retenu la date du 6 janvier.

En fait, ces dates correspondent à des fêtes païennes. Ainsi, pour les Romains le 25 décembre marquait la date du Natalis Solis Invicti, la fête du Soleil invaincu. C'est au milieu du 4^e siècle que l'Eglise d'occident a déplacé la célébration de Noël à cette date pour détourner sur la personne du Christ les solennités en usage chez les païens.

Vie et légendes du Christ

Quoi qu'il en soit vraiment, dès le 2^e siècle, des écrits issus de traditions populaires sont apparus pour présenter une histoire continue de l'enfance de Jésus, depuis sa naissance jusqu'à sa douzième année.

Ces écrits, republiés il y a quelques mois par Aubier (Les Enfances du Christ), sont purement fantaisistes. Ils décrivent un petit Jésus joueur, espiègle, parfois même cruel, omniscient et guérisseur, sachant aussi

Chronologie probable de la vie de Jésus *	
Naissance	Hiver 5 ou 4 av. notre ère
Mort du roi Hérode	Mars, avril 4 av. J.C.
Début du ministère de Jean Baptiste	29 après J.C.
Début du ministère de Jésus	été, automne 29
Mort de Jésus	Vendredi 3 avril 33

* Source: H. W. Hoehner, «Chronology», Joel B. Green et Scot McKnight, Dictionary of Jesus and the Gospels, Intervarsity Press, Downers Grove (Illinois), 1992, page 122.

bien dompter de bêtes que se métamorphoser. C'est de là que nous viennent les légendes comme la naissance dans une étable ou une grotte.

Les mécréants ont répliqué à ces légendes. La plus célèbre proposition impie appartient au philosophe Celsus, qui, à la fin du second siècle, a avancé que Jésus était un bâtard né de la relation adultère entre Marie, femme de Joseph, et un soldat romain nommé Panthéon. Certains y ont vu une allusion moqueuse au grec parthenos, qui veut dire vierge.

De leur côté, les évangiles officiels sont assez avarés de détails sur la vie du petit Jésus.

Marc et Jean gardent le silence sur ce temps. Luc et Matthieu ne consacrent que quelques pages aux événements précédant la vie publique de Jésus, y allant chacun à sa façon de détails sur l'Annonciation, la naissance virginale ou le massacre des Innocents.

Mais, comme le remarque le professeur John Crossan dans Jesus, A Revolutionary Biography (Harper Collins) qui vient tout juste d'être publié la présence de ces quelques détails est tout de même intrigante et demande des explications.

Pour lui, l'essentiel du propos vise une démonstration simple et directe: au delà des divergences de point de vue, il s'agit de faire la preuve que Jésus est plus grand, plus vénérable, plus digne d'admiration que ses illustres prédécesseurs de la tradition juive, de Moïse à Jean le Baptiste. En somme, les évangélistes utilisent le passé

pour fonder le présent et le futur. Crossan rappelle d'ailleurs que c'est une vieille méthode des religions prophétiques et messianiques.

Ainsi, l'évangile de Luc s'ouvre sur «la naissance et vie cachée de Jean Baptiste et de Jésus». Les deux récits sont mis en parallèle, avec les mêmes étapes-clés: l'annonciation angélique, la circoncision, la présentation et la prophétie de la destinée, etc.

Pour Crossan, cette double description a pour objectif de souligner que Jésus est beaucoup plus grand que Jean qui est lui-même présenté comme «le condensé et l'aboutissement du passé». Le récit de la conception miraculeuse de Jésus s'inspire d'autres exposés semblables, tirés de l'Ancien Testament, par exemple ceux de Sarah et Abraham (Genèse, 18, 10-11), ou mieux, ceux de la naissance miraculeuse d'Emmanuel (Isaïe, 7, 14). Avec le récit des origines de Jésus, juge l'historien, «une naissance et une mort exceptionnelles, demandant et obtenant alors, rétrospectivement, une conception et une naissance extraordinaires».

Le massacre des Innocents s'explique de la même façon. Matthieu, qui raconte cette histoire, trace alors un parallèle avec Moïse. Il met côte à côte l'extermination des jeunes juifs de sexe masculin ordonné par le Pharaon pour tenter de tuer le «libérateur» annoncé par des présages et le récit du massacre des jeunes enfants ordonné par Hérode. La structure même de son récit est d'ailleurs copiée sur celui de l'Exode.

Crossan identifie aussi des visées symboliques dans le récit de la fuite en Égypte, le pays où Moïse lui-même a accompli sa destinée. «Luc nous livre un message clair et puissant: Jésus est un nouveau et un plus grand Moïse.»

De même, la légende de la naissance à Bethléem serait à rapprocher des prophéties de l'Ancien Testament voulant que le petit hameau d'origine de David donne un nouveau Sauveur au peuple juif. Crossan souligne

aussi que le récit du voyage de Nazareth à Bethléem, motivé par le recensement ordonné par Quirinius, est improbable d'un strict point de vue administratif. En effet, quelle autorité politique demanderait à sa population d'aller s'enregistrer sur ses lieux de naissance plutôt que de résidence?

Crossan pense finalement que les meilleures approximations laissent penser que Jésus est né de Joseph et Marie, à Nazareth, un petit hameau d'environ deux cents habitants, aux alentours de l'an 4 avant notre ère.

Pour lui, comme pour tant d'autres spécialistes, Jésus était d'ailleurs le fils d'une assez grosse famille d'au moins six enfants, décrite par Matthieu (6,3): «Celui-là n'est-il pas le fils du charpentier? N'a-t-il pas pour mère la nommée Marie, et pour frères Jacques, Joseph, Simon et Judes? Et ces sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous?».

Crossan en arrive aussi à conclure que si Jésus est vraiment né d'un charpentier, il devait être illettré comme environ 97% des Juifs de son temps, mais que c'était un homme doué d'un don exceptionnel pour la parole, dans une culture elle-même essentiellement orale.

Et pour l'historien, c'est cette situation, au bas de l'échelle sociale, qui donne encore plus de force et d'originalité à ce personnage qu'il décrit finalement comme «un révolutionnaire social, un Socrate juif, un contestataire politique».

«Il n'est pas né d'une vierge, ni dans la famille de David, ni à Bethléem, il n'y a pas eu d'étable, ni de bergers, ni d'étoile, ni de rois mages, ni de massacre des Innocents, ni de fuite en Égypte, conclut J.D. Crossan. (...) Tout le reste n'est qu'un mythe qui nous renseigne sur les croyances des premiers fidèles de Jésus, mais qui ne nous dit rien sur les origines de Jésus lui-même.»

Dans le prochain article de la série, publié le 28 décembre, on verra comment ont été construites ces croyances, comment les premiers chrétiens ont progressivement glissé de Jésus aux Chrétiens.

MARIAGE *«Les militants décideront s'ils veulent aller plus loin»*

SUITE DE LA PAGE 1

et vite. Nous avons affaire à un gouvernement dangereux!».

La priorité?

Lorraine Pagé, comme son homologue de la FTQ, Clément Godbout, constatent le ras-le-bol généralisé des citoyens face aux pouvoirs publics et leur impuissance à exprimer leur mécontentement, autrement qu'en période électorale. Une situation qu'ils veulent changer en plaçant leur organisation respective, ces deux grands haut-parleurs, à leur service.

Canaliser la colère des Québécois, voilà donc le premier défi que se donnent la FTQ et la CEQ. «En étant plus nombreux, mieux organisés, je suis convaincue que l'on peut y arriver», croit Lorraine Pagé.

Partageant la même analyse de la situation politique au Québec, Mme Pagé et M. Godbout en sont rapidement venus à la conclusion que la façon traditionnelle de faire les choses dans le monde syndical était dépassée. Que les conférences de presse, les déclarations à l'emporte-pièce et les rassemblements de quelques milliers de personnes ne suffisaient plus. Qu'il fallait inventer autre chose.

M. Godbout avait ouvert son jeu il y a deux ans et demi, lors de son dernier discours à titre de président du syndicat des Métallurgues, l'affilié le plus important de la FTQ dans le secteur privé.

A quelques semaines de son élection au poste de secrétaire-général de la FTQ, M. Godbout avait

alors déclaré que «le maraudage sauvage et la prolifération des syndicats indépendants — environ 250 000 syndiqués, davantage que le membership de la CSN — étaient en train de tuer l'influence du mouvement syndical».

Et qu'en conséquence il fallait songer «et vite», à «civiliser les relations inter-centrales», voire à «unifier les centrales syndicales».

Le discours n'était pas passé inaperçu. Et Lorraine Pagé fut la première à endosser les propos de Clément Godbout.

Avec son arrivée à la présidence de la FTQ, ce n'était plus qu'une question de temps avant que les deux organisations travaillent intensivement à «resserrer leurs liens».

Pour Lorraine Pagé, ce «rapprochement» entre la CEQ et la FTQ est largement facilité en raison de la personnalité des leaders en présence.

«Le dialogue est effectivement excellent entre Clément Godbout, Henri Massé — nouveau secrétaire-général de la FTQ — et moi».

M. Massé et Mme Pagé ont travaillé ensemble lors des négociations dans le secteur public.

Directeur du Syndicat canadien de la fonction publique jusqu'à son passage à la permanence de la FTQ il y a une semaine, M. Massé était, dans les années 80, porte-parole de la centrale lors de ces traditionnels affrontements entre Québec et ses fonctionnaires.

Bien qu'il soit nettement prématuré d'envisager la fusion des deux organisations pour le moment, le mot fusion ne fait pas pour autant sursauter Lorraine Pagé. Car elle sait bien que si le nouveau

type de relations entre la CEQ et la FTQ donne des résultats intéressants, la question, inévitablement, se posera.

«Sans doute. Mais je crois, ajoute Mme Pagé, qu'il faut d'abord mieux se connaître, mieux travailler ensemble. Une fusion réussie survient après des années de cohabitation et d'expériences communes.»

«Voilà pourquoi je préfère pour l'instant parler d'unité d'action, plutôt que d'unité organique. Si on réussit bien cette étape, la réaction des militants ne se fera pas attendre. Et ce sont eux, eux seuls, qui suggéreront et décideront s'ils veulent aller plus loin.»

«Je me souviens trop bien du projet de fusion entre la CEQ et la CSN, à la fin des années 70. Un projet lancé par les dirigeants, rapidement démolé par les militants parce qu'il ne reposait sur rien de solide. Une fusion réussie repose sur une collaboration de plusieurs années.»

Pour le moment, Mme Pagé et Clément Godbout, discutent de l'essentiel: sortir les Québécois de leur salon pour faire comprendre au nouveau premier ministre que la population «en a jusque-là des taxes, des coupures sauvages et de la vente de garage dans les services publics».

«Nous allons rejoindre tout le monde, averti Clément Godbout, dans une récente entrevue au DEVOIR. Les travailleurs syndiqués, comme les non-syndiqués, les chômeurs, les assistés sociaux, les personnes âgées, les jeunes, et cela dans l'espoir de créer un grand mouvement de masse susceptible de mettre fin au délire gouvernemental».

BARREAU *Des remous à prévoir chez les étudiants*

SUITE DE LA PAGE 1

dans un des cinq examens nécessaires pour accéder à son stage, l'examen «Rédaction».

Il avait présenté une requête en mandamus, estimant qu'il avait répondu de façon précise, concise, et en utilisant le langage adéquat aux questions de l'examen. Le juge lui avait donné raison, blâmant le Barreau pour des méthodes de correction jugées aléatoires, et ordonnant au Barreau d'admettre l'étudiant à son stage.

Dans le jugement rendu hier, la Cour d'appel passe en revue le programme de formation du Barreau ainsi que les méthodes de correction pour conclure que le juge Viau a erré.

La cour relève le fait que les étudiants reçoivent un guide d'activités et un texte didactique qui présentent les concepts et les règles qu'ils doivent connaître pour «mettre en application l'habileté de la rédaction». Elle signale que les exercices en classe sont corrigés selon des grilles similaires à celles utilisées lors de la correction des examens du secteur.

Les examens et les corrigés-types sont prépa-

rés par les responsables du secteur et les professeurs qui collaborent à l'enseignement, ajoute-t-on. Dans les cinq jours qui précèdent l'examen, les étudiants reçoivent des directives écrites concernant la matière examinée.

«La correction ne dépend aucunement de la seule volonté des correcteurs, de leur bon plaisir ou de leur caprice, écrit la cour. Les correcteurs doivent appliquer les critères retenus par l'école du Barreau et connus par les étudiants. La correction est de plus encadrée par un corrigé-type, une grille détaillée ainsi que des directives précises de correction.»

Pour la Cour d'appel, si le recours à plusieurs équipes de correcteurs «entraîne inévitablement une certaine subjectivité», on ne peut aucunement en conclure que les normes sont arbitraires du seul fait qu'il peut y avoir, à l'occasion, des interprétations différentes selon les personnes qui sont appelées à les appliquer.

De plus, la cour conclut que le juge Viau aurait dû s'imposer un «devoir de réserve» et rejeter la requête de l'étudiant, selon le principe «constant et bien reconnu en droit administratif

canadien et québécois que les tribunaux de révision judiciaire ne s'immiscent pas dans les activités académiques et le fonctionnement interne des institutions d'enseignement», à moins de circonstances exceptionnelles, par exemple si l'institution avait fait preuve de mauvaise foi ou agi de façon discriminatoire, arbitraire, déraisonnable.

Ce nouveau jugement risque de créer des remous chez les étudiants du Barreau. Le 19 novembre dernier, à la suite du premier jugement, les étudiants de l'école de Montréal avaient ouvertement contesté leur formation, menaçant même de retirer le deuxième versement de leur cotisation étudiante s'ils ne «retrouvaient pas la confiance dans le processus de correction».

Les étudiants avaient été particulièrement insultés des commentaires de l'avocat du Barreau qui, lors de l'audition de la cause de l'étudiant Boyer, avait déclaré qu'il existait au Barreau des comités de correction «faux» et des comités «colombes», «les premiers ne laissent rien passer tandis que les seconds laissent tout passer».

Les membres du commando auraient demandé de faire les 1600 km qui séparent Rostov de la capitale iranienne en quatre étapes, via le sud de la Russie, la république de Tchétchénie et l'Azerbaïdjan.

Hier soir, le président de la république indépendante de Tchétchénie (Caucase russe) Djokhar Doudaïev a offert sa coopération à Moscou, selon l'agence TASS. Il s'est rendu à l'aéroport de Grozny la capitale tchétchène, pour superviser les préparatifs des autorités locales en prévision d'une possible escale de l'hélicoptère transportant les quatre ravisseurs et la douzaine d'écoliers pris en otages.

taines de kilomètres plus à l'est, a précisé l'agence.

Toutefois, les pourparlers se poursuivaient entre les forces de l'ordre et les pirates de l'air.

L'hélicoptère, qui avait décollé mercredi en fin d'après-midi de Rostov-sur-le-Don s'était posé vers 18h00 GMT sur l'un des aéroports militaires de la banlieue de Krasnodar (300 km plus au sud), selon la télévision centrale.

Un porte-parole de l'ex-ministère de la Sécurité (dissous par Boris Eltsine mais fonctionnant encore), interrogé par l'AFP à Moscou, a déclaré que les preneurs d'otages avaient l'intention de se rendre à Téhéran.

RAPPORT

Des explications laconiques

SUITE DE LA PAGE 1

à tabac Richard Barnabé, devant la résidence de son frère à Laval, en lui projetant la tête contre le capot d'une voiture. Le bal se serait poursuivi jusqu'en cellule avant que M. Barnabé ne soit transporté à l'hôpital.

Selon différentes sources 6 policiers seraient particulièrement visés par l'enquête et des accusations criminelles — pour avoir utilisé une force excessive et avoir causé des lésions corporelles graves — pourraient être portées contre au moins quatre d'entre eux. Hier, les policiers de la Sûreté du Québec ont déposé leur rapport d'enquête à deux substituts du Procureur général, Me Sabin Ouellet et Me Denis Dionne, à Québec. Une copie a été transmise au ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan.

Le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Alain Saint-Germain, devait également recevoir copie du rapport, mais les explications données par le SPCUM veulent que M. Saint-Germain n'y ait pas eu accès.

Selon les informations qui circulent, les procureurs du ministère de la Justice et le ministre Claude Ryan ne veulent pas que M. Saint-Germain ait accès au rapport de la SQ, pas avant tout le moins qu'ils aient l'assurance qu'il soit complet.

On sait que les substituts du Procureur général ont le pouvoir de deman-

der aux policiers de la Sûreté du Québec de poursuivre leur enquête s'ils jugent que certains aspects du rapport sont incomplets.

Au ministère de la Sécurité publique les explications sont laconiques. L'attaché de presse du ministre Claude Ryan, François Grenon, laisse simplement tomber que les raisons qui motivent la retenue du rapport de la SQ ont été «expliquées» au directeur du SPCUM.

Ici, il faut rappeler que M. Saint-Germain avait évoqué publiquement, en début de semaine, la possibilité que des poursuites au criminel soient intentées contre les policiers avant même d'avoir consulté le rapport. Cette sortie, dans les circonstances, n'était pas très sage. Cela n'empêchait pas toutefois Alain Saint-Germain de suspendre les policiers s'il le jugeait nécessaire. Hier, plusieurs observateurs s'attendaient à ce que le directeur du SPCUM prenne rapidement une décision à l'endroit des policiers impliqués dans l'affaire, mais le rapport de la SQ n'est jamais venu.

Les deux substituts du Procureur général vont analyser l'enquête de la Sûreté du Québec avant d'en faire rapport au sous-ministre de la Justice à Québec, Michel Bouchard. C'est à ce moment qu'une décision sera prise sur les poursuites qui doivent, le cas échéant, être intentées. Le ministre Gil Remillard sera alors informé des intentions de ses fonctionnaires.



AVIS À TOUS NOS LECTEURS

Durant la période des Fêtes, LE DEVOIR ne sera pas publié les jours suivants:

Samedi 25 décembre
Lundi 27 décembre
Samedi 1er janvier
Lundi 3 janvier

Veillez prendre note que les bureaux du Service à la clientèle seront ouverts de 7h30 à 16h00 les **vendredis 24 et 31 décembre**.

Vous partez en vacances? Soyez prévoyants!

Si vous désirez suspendre la livraison de votre journal durant les vacances des Fêtes, veuillez nous en aviser au moins **trois (3) jours à l'avance**.

LE DEVOIR
Service à la clientèle
(514) 985-3355
Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3344
NUMÉRO SANS FRAIS (514) 985-3399

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
A DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux
Montréal (514) 985-3355